



Déclaration d'informations non financières 2024

Finsa

Développement durable

Aspects de matérialité de Finsa*

Économiques

- Réduction des émissions dues à la déforestation (REDD) ● ●
- Impacts économiques indirects ● ●
- Conception de produits et gestion du cycle de vie ● ●

Environnementaux

- Approvisionnement en matériaux ● ● ● ● ●
- Consommation d'énergie ● ●
- Consommation d'eau ● ●
- Gestion / conservation de l'eau ● ●
- Protection de la biodiversité ● ●
- Émissions de GES ● ● ●
- Produits chimiques / gestion des déchets ● ● ● ●
- Gestion des déchets ● ● ●
- Pratiques forestières (déforestation, lutte contre les incendies, utilisation de pesticides...) ● ● ● ●
- Gestion forestière ● ● ●

Sociaux

- Stages en entreprise ●
- Conditions de travail ●
- Relations de travail ●
- Santé et Sécurité ●
- Éthique et corruption ● ● ● ● ●
- Droits de l'homme ●

Autres

- Conformité réglementaire ● ● ● ● ●
- Stratégie et politiques d'approvisionnement ● ● ● ● ●

* Tableau détaillé en ANNEXE I

-
- Fournisseurs
 - Administration
 - Société
 - Partenaires / Actionnaires
 - Modèle
 - Clients
-

DÉCLARATION
D'INFORMATIONS
NON FINANCIÈRES 2024

Finsa

Index

À propos de ce rapport	5	Responsabilité envers le consommateur.	
		Circularité et durabilité des produits	44
L'entreprise	6	· Produit garanti	44
· Environnement du marché	7	· Certifications des produits	47
· L'année 2024	8	· Certifications forestières	47
· Processus industriel	11	· Certifications de bâtiments durables	48
· Produits	12	· Plaintes et réclamations	48
· Autres lignes d'activité	16	· Certifications dans le domaine chimique	48
· Données économiques	17		
		Environnement et gestion durable	52
Aspects sociaux et du personnel	18	· Le bois, une matière première essentielle	52
· Respect des droits de l'homme	19	· La gestion de l'environnement, une ressource essentielle	53
· L'expérience d'une équipe	19		54
· Rémunération et écart de rémunération	26	· Gestion des risques	56
· Politique de flexibilité	29	· Utilisation durable des ressources	64
· Absentéisme	30	· Vers un avenir durable	64
· Conciliation	31	· Protection de la biodiversité	
· Diversité et égalité des chances	31		
· Déconnexion numérique	34	Engagement social	66
· La formation, clé du développement des talents	35	· Vocation associative	66
· Mesures en faveur de l'emploi	35	· Projets de collaboration	67
· Promotion d'une culture de prévention	38	· Formation	67
· Activités sûres	39	· Projets de l'industrie 4.0	
· Comité de santé et sécurité	40	· Prévention des risques professionnels dans le secteur forestier	69
· Audits	40		70
· Accords	40	· Autres	
Fournisseurs, compagnons de voyage	42	Éthique, intégrité et transparence	72
· Critères de sélection	42	· Lutte contre la corruption et les pots-de-vin	73
· Service d'achat centralisé	43	· Informations fiscales	76
· UNE-ISO 20400	43		
		Annexes	



À propos de ce rapport

La présente Déclaration d'Informations Non Financières (ci-après, « DINF »), du Groupe Consolidé de Financiera Maderera S.A (Finsa), correspond au point 10 du Rapport de Gestion du Groupe Consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et formulées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 25 mars 2025.

Analyse de matérialité

Les informations contenues dans ce rapport sont celles qui, de l'avis des gestionnaires, sont pertinentes pour le Groupe en fonction de son activité et de sa structure, et sont présentées conformément au cadre réglementaire en vigueur.

Afin de concevoir le contenu de la DINF et de sélectionner les questions pertinentes, il est essentiel de procéder à une analyse de matérialité, qui a été réalisée dans le but d'évaluer les aspects non financiers critiques pour nos parties prenantes, ainsi que pour répondre aux exigences en matière d'informations non financières et de diversité établies dans la Loi 11/2018 du 28 décembre 2018.

Les lignes directrices pour la réalisation des rapports de développement durable et responsabilité sociale des entreprises de Global Reporting Initiative (GRI) et Sustainability Accounting Standard Board (SASB), spécialisées dans l'évaluation des performances économiques, environnementales et sociales des compagnies, ont été prises en compte dans sa préparation.

Dans ce contexte, les aspects ont été hiérarchisés en fonction de leur impact sur l'entreprise et des attentes des principaux groupes d'intérêts pour Finsa, qui sont divisés en

internes (partenaires, actionnaires et travailleurs) et externes (clients, fournisseurs, administration et environnement).

Les questions exigées par la loi pour lesquelles des données supplémentaires n'ont pas été communiquées car elles ne sont pas considérées comme significatives pour l'entreprise sont celles liées à la pollution lumineuse et sonore (les raisons de ne pas fournir de données de mesure sont expliquées dans le rapport) et les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, car elles n'affectent pas le développement de l'activité de l'entreprise.



L'entreprise

Financiera Maderera S.A. (Finsa) est une entreprise familiale qui opère dans le domaine de la transformation industrielle du bois. La société a commencé son activité industrielle en 1931 en tant que scierie à Portanxil (Ames, A Coruña).

Finsa développe des solutions visant à répondre aux besoins des secteurs de l'aménagement intérieur, de l'habitat et de la construction. L'activité principale se concentre sur la transformation industrielle du bois et la fabrication de produits à base de bois (panneaux, surfaces décoratives, revêtements de sol stratifiés et composants de meubles) et sur la transformation du bois massif.

Ces solutions offrent une variété d'applications intégrales : revêtements, surfaces décoratives, façades, sols, systèmes de construction et équipements extérieurs.

Autour de cette activité principale, Finsa dispose de deux divisions complémentaires, d'une part, l'activité chimique (création de résines et de composants chimiques), et d'autre part, l'activité énergétique (production d'énergie). Plus de détails à la page 16.

À cette fin, Finsa établit un réseau de relations solides et précieuses avec son personnel, son environnement et les différents agents du secteur.



Environnement du marché

Les réalités changeantes des marchés, ainsi que d'autres variables telles que la numérisation du secteur, influenceront la réalisation des objectifs. Aussi, l'entreprise gère le système d'autofinancement et établit des politiques en matière d'éthique et de développement durable.

Parmi les objectifs de l'entreprise figure le développement de la part de marché dans les pays où l'activité est plus faible. L'objectif fixé sera atteint grâce à un catalogue de produits spécifique adapté à la réalité géographique et, dans la mesure du possible, à la mise en œuvre d'une fabrication locale (à la fois en interne et par le biais d'alliances avec des pairs et d'autres agents du secteur).

Compte tenu de la nature globale de l'entreprise, celle-ci maintient son engagement de présence internationale et dispose actuellement de 10 usines de production proches des ports de chargement, de 17 délégations commerciales dans 12 pays, de 9 plateformes logistiques dans différentes parties de l'Europe et d'un service d'exportation qui travaille avec des clients du monde entier.

L'Espagne, le Portugal et la France sont les principaux marchés de Finsa. L'entreprise maintient une part qu'elle entend renforcer en adaptant le positionnement de ses solutions dans tous les canaux où elle est présente (distribution, industrie et grandes surfaces) et en facilitant la spécialisation et le conseil technique à ses prescripteurs.



En 2024

Dans l'ensemble de l'exercice 2024, le marché ibérique des produits dérivés du bois a connu une certaine reprise, générant une activité accrue dans tous les secteurs liés au monde de l'habitat. Dans ce contexte, nos ventes ont augmenté en quantité, mais diminué en valeur, en raison de la baisse des prix de vente moyens.

La situation des marchés étrangers pour les produits du bois a été plus difficile que dans l'environnement ibérique, avec de fortes contractions sur les marchés d'Europe centrale, l'Allemagne en étant le principal représentant. Malgré cette situation, nous avons réussi à maintenir nos chiffres de vente en nous concentrant sur l'ouverture de nouveaux marchés.

Au cours de l'exercice 2024, nous avons continué à faire face à l'incertitude géopolitique générée les années précédentes, avec la persistance de la situation de guerre en Ukraine et dans la bande de Gaza, et la crise de la mer Rouge, avec ses conséquences sur le trafic maritime international, qui est clé pour une partie de nos exportations. La pression inflationniste et l'absence de certitude quant au prix de nos principales matières premières se sont également poursuivies. En outre, cette année a été marquée par un ralentissement économique important dans les pays voisins et par une augmentation des mesures protectionnistes sur les marchés extérieurs à l'Union européenne, tels que le Maroc.

Dans ce contexte compliqué, nous restons très concentrés sur la poursuite de l'évolution de nos propositions de valeur adaptées aux besoins de nos clients.

En ce qui concerne les activités de recherche et développement, en 2024, tant dans le domaine des solutions en bois que dans le domaine chimique, nous avons continué à travailler sur deux axes fondamentaux : d'une part, la création de nouveaux produits et l'amélioration des produits existants, tant en termes de caractéristiques techniques et mécaniques compatibles avec la durabilité, ce qui nous permettra d'introduire de nouvelles propositions de valeur pour nos clients ; et d'autre part, l'amélioration technologique des processus, basée sur la numérisation, l'automatisation et les techniques d'intelligence artificielle. À cet égard, nous soulignons le progrès dans le domaine chimique pour l'obtention de produits biosourcés et les nouveaux projets d'usines intelligentes dans différents sites.

Au cours de l'année 2024, le marché ibérique des produits dérivés du bois a enregistré une certaine reprise, même si la situation d'incertitude géopolitique a marqué le déroulement de l'exercice.



Délégations commerciales

Espagne

- Finsa Saint-Jacques-de-Compostelle
- Finsa Barcelone
- Finsa Bilbao
- Finsa Madrid
- Finsa Séville
- Finsa Valence
- Finsa Exportation

Portugal

- Luso Finsa

France

- Finsa France

Irlande

- Finsa Forest Products

Italie

- Finsa Italie

Pologne

- Finsa Polska

Royaume-Uni

- Finsa UK

Pays-Bas

- Finsa BV

Panama

- Finsa Amérique latine

UAE

- Finsa Trading Middle East

Maroc

- Finsa Maroc

États-Unis

- Finsa Amérique

Usines

Espagne

- Padrón
- Saint-Jacques-de-Compostelle
- Rábade
- San Ciprián das Viñas
- Coirós
- Caldas de Reis

- Cella

France

- Ambarès-et-Lagrave

Portugal

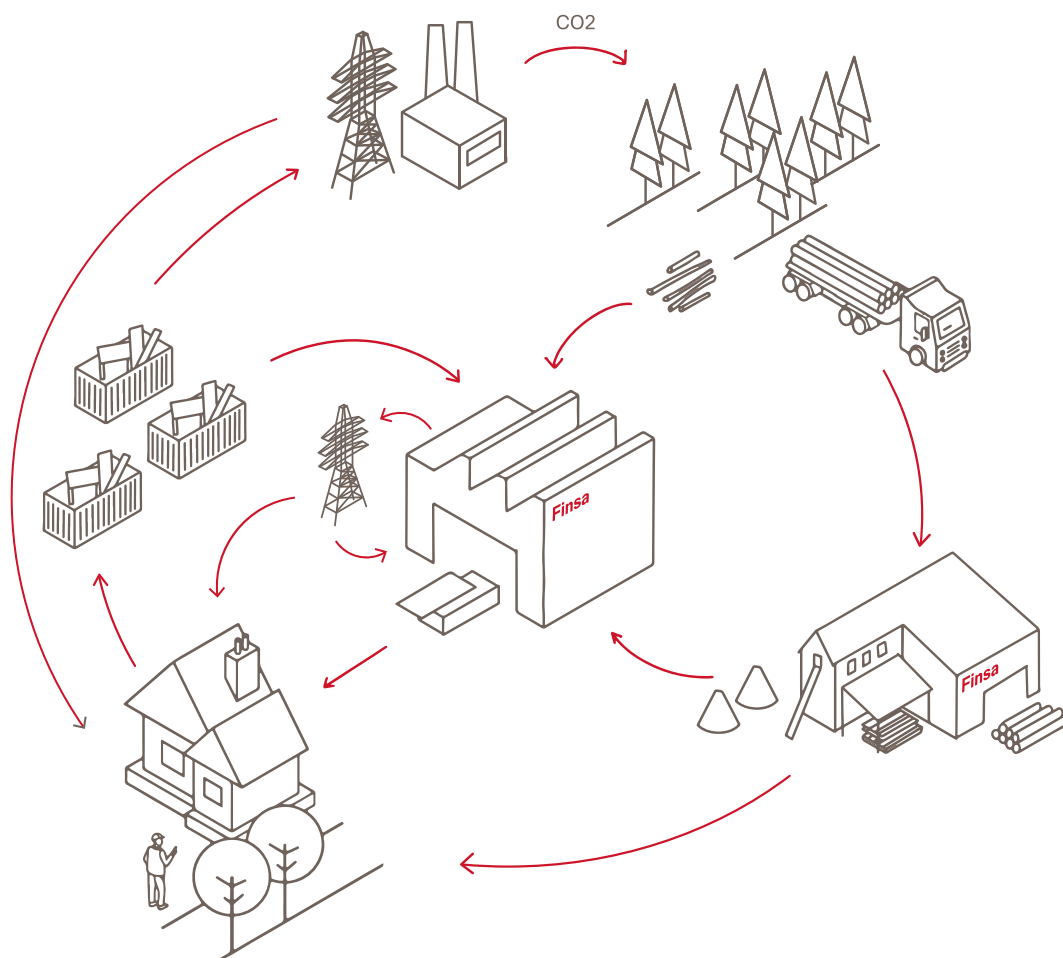
- Gafanha da Nazaré
- Nelas

Plateformes logistiques

- Barcelone
- Rábade
- Chinchilla
- Pays-Bas
- Irlande

- France
- Royaume-Uni
- Pologne
- Portugal

Le bois ne perd pas ses qualités, il améliore son efficacité.



Processus industriel

Chez Finsa, notre engagement en faveur d'une activité responsable et durable repose sur une attention exhaustive portée à chaque étape de notre chaîne de production. Nous considérons cet engagement comme un moyen essentiel d'apporter une contribution positive à notre environnement naturel et social. Notre processus industriel est basé sur un modèle d'économie circulaire, optimisant la fabrication pour minimiser les déchets grâce au recyclage et à la réutilisation, et maximisant les économies d'énergie grâce à la cogénération.

Ainsi, les déchets industriels inutilisables, ainsi que les matériaux récupérés dans d'autres industries, sont valorisés en tant que source d'énergie. Ces processus avancés nécessitent une technologie de pointe, une équipe qualifiée et une gestion en constante évolution, soutenue par différents secteurs de l'organisation.



Produits

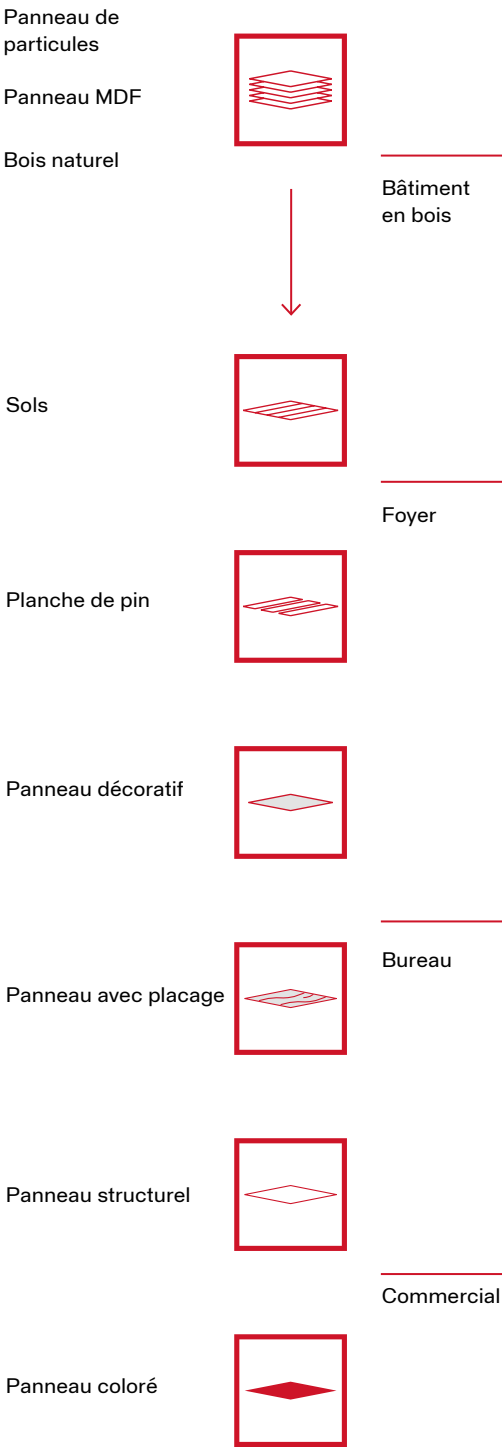
Depuis plus de 90 ans, le processus de transformation du bois mis en œuvre permet de conserver toutes les qualités du bois, du début jusqu'au consommateur final.

L'innovation est un levier essentiel tout au long du processus de conception et de fabrication des produits, et le design est la valeur différenciatrice des solutions demandées par ses clients.

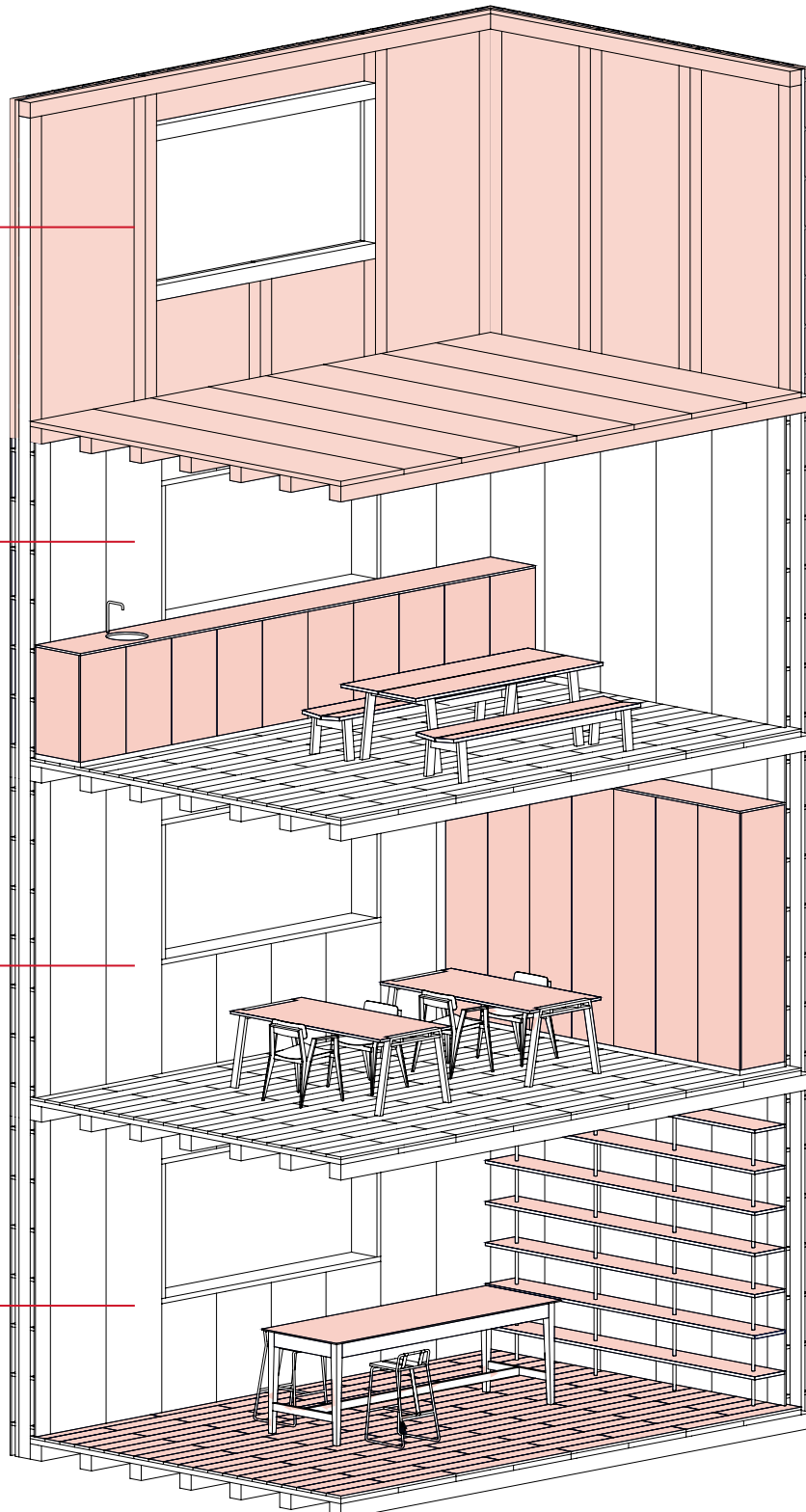
L'activité principale de Finsa est la fabrication de panneaux de particules et de panneaux MDF, dont les applications les plus courantes se situent dans les secteurs de l'aménagement intérieur, de l'habitat et de la construction.

Les panneaux de particules sont constitués de trois couches de bois déchiqueté liées par des résines synthétiques par pressage à plat à haute température, et le MDF est un produit fabriqué à partir de fibres de lignocellulose obtenues à partir de bois sélectionnés, liées par des résines synthétiques sous pression à haute température.

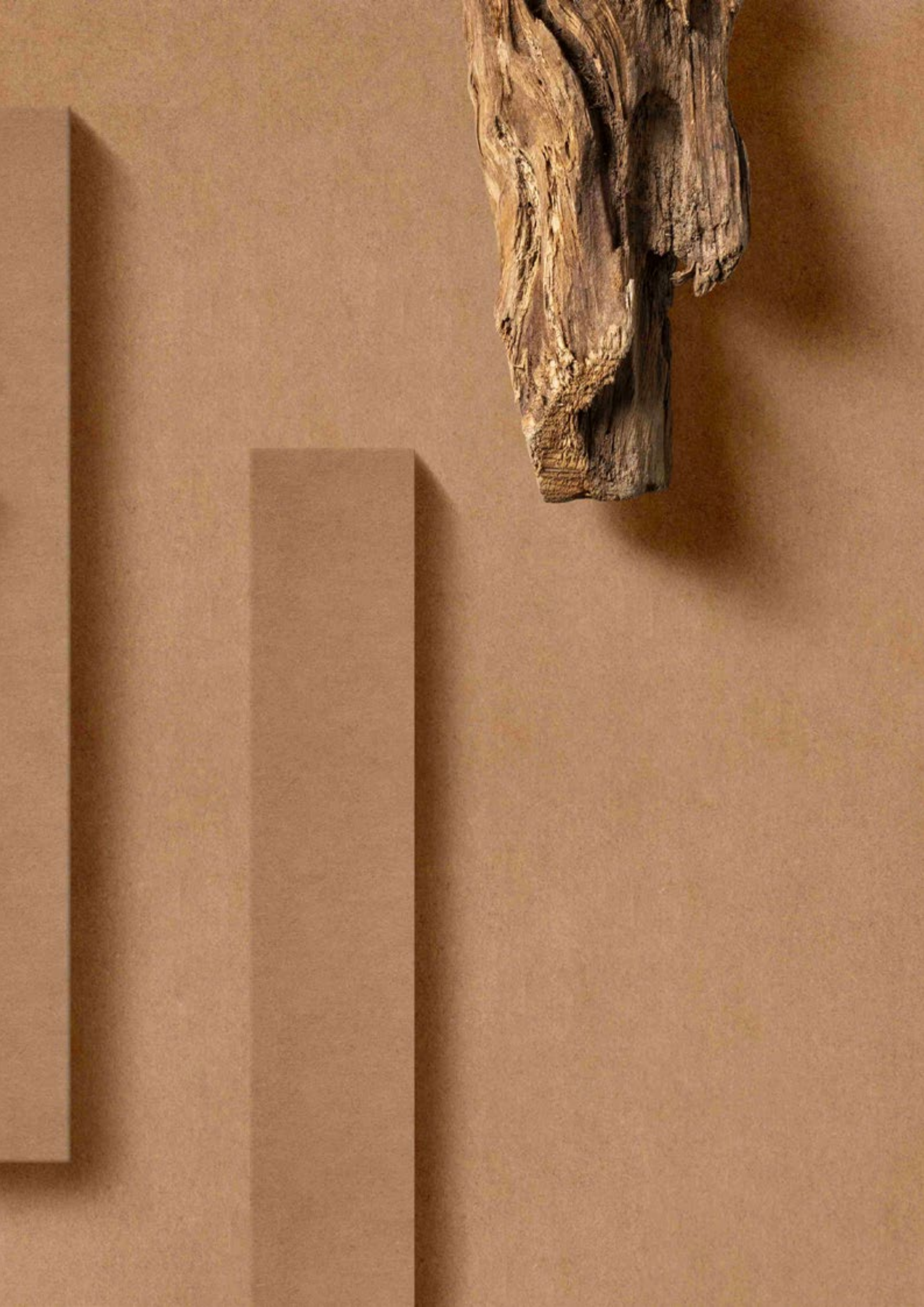
Les panneaux, une fois recouverts de papier décoratif, sont utilisés, entre autres, pour la production de surfaces décoratives, de revêtements de sol stratifiés et d'éléments d'ameublement.



L'activité principale de Finsa est la fabrication de panneaux de particules et de panneaux MDF, dont les applications les plus courantes se trouvent dans le monde de l'habitat et dans les industries de l'ameublement et de la construction.







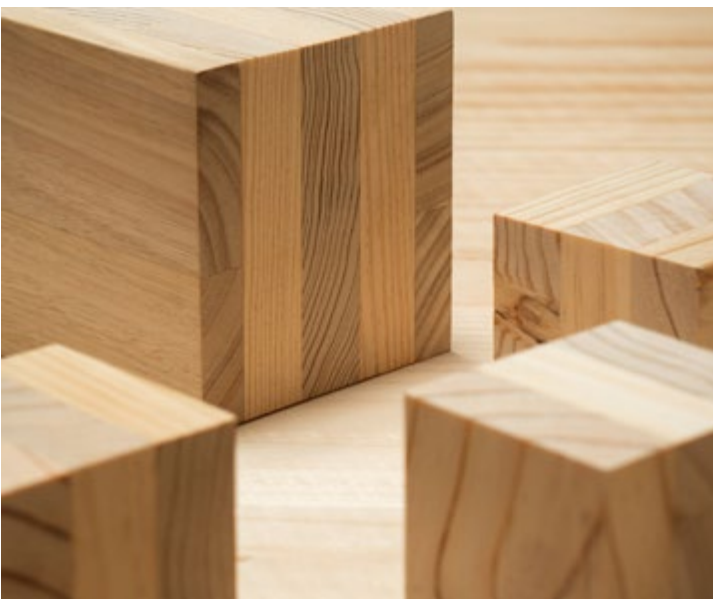
Nous continuons à promouvoir le design en tant que valeur différenciatrice.

Autres lignes d'activité

En lien avec son activité principale (fabrication et transformation de produits dérivés du bois), Finsa établit deux divisions complémentaires :

- Activité chimique (Foresa) : depuis 1964, elle se concentre sur la création de résines et de composants chimiques. L'objectif de cette division est, d'une part, d'innover dans les processus industriels internes et, d'autre part, de répondre aux demandes et aux besoins des clients en offrant des solutions appliquées à tous les secteurs, y compris ceux visés par les produits fabriqués par Finsa.
- Activité énergétique (Cogeneración del Noroeste) : l'entreprise possède quatre centrales de cogénération qui permettent d'utiliser l'énergie thermique dans le processus de production. Le surplus d'énergie est proposé sur le marché de l'énergie.

Outre ces divisions, Finsa dispose de deux sociétés spécialisées dans des lignes de solutions spécifiques : Xilonor (bois lamellé-croisé -CLT-) et Savia (bois massif).

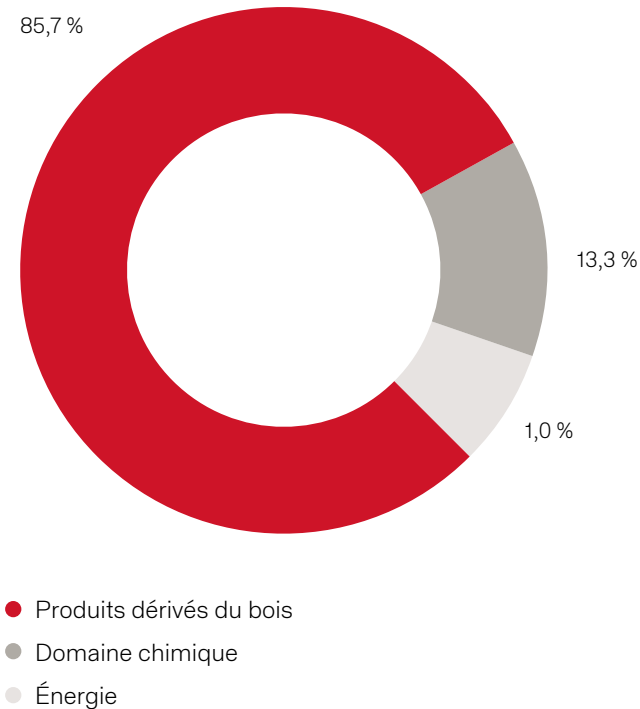




Données économiques

En termes de chiffre d'affaires, sur les 1 207,8 millions d'euros facturés en 2024 (1 222,9 millions d'euros en 2023), la répartition par activité serait la suivante : 1 035,3 millions d'euros pour les produits du bois (1 040,4 millions d'euros en 2023) ; 161,0 millions d'euros pour les produits chimiques (167,4 millions d'euros en 2023) ; et 11,5 millions d'euros pour l'énergie (15,0 millions d'euros en 2023). Dans ces activités commerciales, l'emploi direct bénéficie à 3 364 personnes en 2024 (3 270 personnes en 2023).

Chiffre d'affaires 2024





Aspects sociaux et du personnel

En 2024, chez Finsa, nous avons continué à faire avancer notre renouvellement interne, à la fois dans la structure organisationnelle et dans la transition des responsabilités entre les générations. Nous privilégions un environnement diversifié et riche en perspectives afin de prendre des décisions judicieuses qui nous permettent de rester pertinents pour un tiers, tout en respectant l'autonomie et la responsabilité de chacun.

Notre engagement reste inébranlable dans l'amélioration continue des conditions de travail : de la formation et du développement professionnel à la santé et à la sécurité au travail, en passant par l'égalité des chances et l'intégration de la diversité.

L'ensemble de notre personnel est régi par des conventions collectives qui définissent nos relations de travail conformément à la législation en vigueur dans chaque pays où nous sommes présents.

Nous favorisons une culture du dialogue et du consensus, fondée sur le respect de la liberté d'association et de la négociation collective. Nous établissons des canaux de communication ouverts avec la représentation sociale, comme le prévoient nos conventions collectives. Un dialogue social efficace est une constante de notre histoire et un pilier de l'amélioration des conditions de travail.

Un événement marquant de 2024 sera la signature d'une nouvelle convention collective (2024-2027) avec les représentants sociaux des personnes travaillant dans les usines de panneaux en Galice. Cet accord, ainsi que l'accord sur la classification professionnelle pour 2023, introduit des changements dans l'organisation du travail et les heures de travail, des augmentations de salaire pour 2023 et 2024, un modèle de rémunération lié aux performances de l'Organisation (indice de productivité), des améliorations dans les primes d'équipe et de nuit, des augmentations du salaire de base et des améliorations dans les congés pour favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le modèle de classification professionnelle cherche à aligner les profils d'emploi sur les besoins d'une société en constante évolution technologique.

Nous poursuivons la mise en œuvre de notre modèle de classification professionnelle, qui vise à aligner les profils professionnels sur les besoins d'une entreprise en constante évolution technologique. Ce système, qui introduit des groupes professionnels, facilite la création de parcours professionnels dans les domaines de la production, des services de soutien et de la maintenance, en donnant la priorité au développement et à l'apprentissage des individus.

Respect des droits de l'homme

Chez Finsa, les droits de l'homme sont à la base de nos actions. Nous restons déterminés à éradiquer l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, tant dans nos activités commerciales que dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nous agissons dans le respect des droits de l'homme dans tous les pays où nous sommes présents, guidés par nos valeurs et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Nous promouvons la liberté d'association, la négociation collective et la non-discrimination en matière d'emploi.

Nous veillons à ce que toutes nos actions respectent les droits de l'homme, les droits sociaux et les droits du travail, conformément aux normes internationales telles que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte Mondial des Nations Unies et les lignes directrices de l'OCDE et de l'OIT.

Chez Finsa, l'âge minimum d'admission à l'emploi est l'âge légal dans chaque territoire. Nous respectons strictement la législation du travail et nos principes éthiques afin d'éviter le travail forcé.

Nous disposons d'un système de prévention de la criminalité qui comprend un canal d'alerte confidentiel permettant de signaler toute activité irrégulière. Chez Finsa, nous ne tolérons aucun comportement qui porte atteinte aux droits de l'homme.

L'expérience d'une équipe

Au total, 3 364 personnes étaient employées en 2024, principalement en Espagne, au Portugal et en France. Sur ce total, 84 % d'entre elles ont fourni leurs services en Espagne.

Si 21 % de notre personnel est féminin, nous reconnaissons qu'il existe encore un déséquilibre dans certains domaines. Dans les postes opérationnels, la représentation des femmes est de 15 %, tandis que dans les postes structurels, un meilleur équilibre est atteint (51 %). Pour évaluer cette représentativité, il est important de tenir compte du fait que Finsa appartient à des secteurs industriels fortement dominés par les hommes (transformation du bois ou secteur chimique). De même, il est nécessaire d'examiner la disponibilité sur le marché du travail des profils requis pour chaque poste, en particulier dans ceux liés au domaine technique industriel, à l'ingénierie et à la formation technique. Les mesures intégrées dans le plan d'égalité ont contribué à l'accès des femmes aux postes à responsabilité et aux postes où elles sont sous-représentées. Nous continuons à travailler sur la promotion de mesures visant à encourager l'incorporation des femmes dans ce type de fonctions.

Nous croyons au développement interne et donnons donc la priorité à la promotion interne pour pourvoir les nouveaux postes vacants.



Nous croyons au développement interne et donnons donc la priorité à la promotion interne pour pourvoir les nouveaux postes vacants. Nous encourageons la croissance et le développement professionnels de chacun.

Les tableaux suivants détaillent le personnel par pays. Ce chiffre ne tient pas compte de la répartition des 84 personnes des délégations commerciales, qui se trouvent principalement aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Irlande et en Pologne.

L'effectif de 2024 comprend un total de 3 364 personnes, réparties principalement entre l'Espagne, le Portugal et la France.

Espagne	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Directrices et directeurs					0 (0)	4 (4)	4 (4)
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens	28 (31)	118 (102)	23 (18)	35 (26)	207 (204)	151 (142)	562 (523)
Personnel d'administration / agents commerciaux	13 (11)	64 (69)	38 (40)	12 (19)	65 (85)	52 (50)	244 (274)
Opératrices et opérateurs	35 (31)	216 (193)	44 (39)	168 (150)	1 094 (1 092)	465 (445)	2 022 (1 950)
Total	76 (73)	398 (364)	105 (97)	215 (195)	1 366 (1 381)	672 (641)	2 832 (2 751)

(X) Année 2023

France	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens		6 (8)	1 (2)	1 (1)	3 (5)	6 (5)	17 (21)
Personnel d'administration / agents commerciaux	2 (0)	5 (6)	1 (1)	0 (0)	8 (6)	4 (2)	20 (15)
Opératrices et opérateurs	2 (1)	4 (4)		3 (2)	14 (16)	13 (13)	36 (36)
Total	4 (1)	15 (18)	2 (3)	4 (3)	25 (27)	23 (20)	73 (72)

(X) Année 2023

Portugal	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens	8 (3)	19 (18)	5 (4)	9 (6)	31 (30)	18 (20)	90 (81)
Personnel d'administration / agents commerciaux	0 (1)	8 (7)	7 (6)		8 (6)	13 (13)	36 (33)
Opératrices et opérateurs	5 (6)	6 (7)		32 (33)	153 (147)	53 (58)	249 (251)
Total	13 (10)	33 (32)	12 (10)	41 (39)	192 (183)	84 (91)	375 (365)

(X) Année 2023



Nous restons attachés à la stabilité et à la qualité de l'emploi.

Par type de contrat, l'effectif en Espagne est le suivant :

Espagne

Contrat à durée indéterminée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Directrices et directeurs						4 (0) (4)	4 (4)
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens	20 (20)	116 (101)	23 (18)	18 (17)	207 (203)	151 (142)	535 (501)
Personnel d'administration / agents commerciaux	7 (6)	61 (68)	38 (40)	9 (13)	64 (84)	52 (50)	231 (261)
Opératrices et opérateurs	26 (19)	185 (176)	44 (39)	116 (114)	1 039 (1 057)	464 (444)	1 874 (1 849)
Total	53 (45)	362 (345)	105 (97)	143 (144)	1 310 (1 344)	671 (640)	2 644 (2 615)

(X) Année 2023

Contrat à durée déterminée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens	8 (11)	2 (1)		17 (9)			27 (22)
Personnel d'administration / agents commerciaux	6 (5)	3 (1)		3 (6)	1 (1)		13 (13)
Opératrices et opérateurs	9 (12)	31 (17)		52 (36)	55 (35)	1 (1)	148 (101)
Total	23 (28)	36 (19)		72 (51)	56 (56)	1 (1)	188 (136)

(X) Année 2023

Le nombre moyen de CDI en Espagne reste inchangé (93 %).

Nombre moyen de contrats en Espagne :

Espagne

Nombre moyen de contrats à durée indéter- minée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Conseillères et conseillers							
Directrices et directeurs					(0)	3,99	3,99
					(0)	(3,99)	(3,99)
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens	18,23 (14,43)	115,18 (96,15)	22,99 (17,95)	17,12 (11,16)	206,37 (197,37)	154,81 (139,60)	534,62 (476,67)
Personnel d'administration / agents commerciaux	6,99 (4,95)	60,51 (65,80)	39,00 (39,89)	8,96 (10,23)	65,61 (83,35)	51,24 (49,85)	232,33 (254,08)
Opératrices et opérateurs	25,90 (15,59)	185,99 (169,41)	43,92 (28,89)	111,66 (97,56)	1 038,91 (1 040,48)	483,50 (441,12)	1 889,88 (1 803,05)
Total	51,13 (34,97)	361,60 (331,36)	105,90 (96,73)	137,74 (118,96)	1 310,89 (1 321,20)	693,55 (634,56)	2 660,83 (2 537,78)

(X) Année 2023

Nombre moyen de contrats à durée déter- minée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Conseillères et conseillers							
Directrices et directeurs							
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens	5,41	2,26		8,35	0,53		16,55
	(11,24)	(1,97)		(8,48)	(2,86)		(24,54)
Personnel d'administration / agents commerciaux	2,68	2,42		2,34	0,32		7,76
	(3,91)	(1,55)		(5,16)	(1,24)		(11,86)
Opératrices et opérateurs	7,35	29,72	1,22	36,44	41,31	2,76	118,85
	(8,73)	(16,44)	(0)	(32,20)	(83,44)	(1,68)	(92,50)
Total	15,44	34,43	1,22	47,13	42,17	2,76	143,18
	(23,88)	(19,96)	(0)	(45,84)	(37,54)	(1,68)	(128,90)

(X) Année 2023



Nous détaillons séparément le Portugal et la France, en tenant compte des différences dans le type de contrat découlant des réglementations applicables dans chaque pays.

Dans le cas particulier du Portugal et de la France, compte tenu du fait que le poids des CDD sur la masse totale des effectifs du Groupe n'est pas significatif, les moyennes de contrats tendent vers le nombre de contrats à durée indéterminée.

Nous restons attachés à la stabilité et à la qualité de l'emploi, en maintenant le pourcentage de contrats permanents (93 % en Espagne, 95 % en France et 89 % au Portugal). Nous continuons à considérer l'employabilité et la mobilité fonctionnelle comme un levier de croissance et de développement professionnels.

Nous considérons l'employabilité et la mobilité fonctionnelle comme un levier de croissance et de développement professionnels.

Portugal

Contrat à durée indéterminée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Total	6 (4)	32 (30)	12 (10)	20 (19)	178 (163)	84 (91)	332 (317)
Contrat à durée déterminée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Total	7 (6)	1 (2)		21 (20)	14 (20)		43 (48)

(X) Année 2023

France

Contrat à durée indéterminée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Total	3 (0)	15 (17)	2 (3)	1 (2)	25 (27)	23 (20)	69 (69)
Contrat à durée déterminée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Total	1 (1)			3 (1)			4 (3)

(X) Année 2023



Nous travaillons à la consolidation d'un modèle commun de rémunération qui réponde aux principes partagés d'équité interne et de compétitivité externe.

Rémunération et écart de rémunération

Nous continuons à travailler à la consolidation d'un modèle de rémunération commun qui réponde aux principes partagés d'équité interne et de compétitivité externe, en cohérence avec le modèle organisationnel, et qui permette le développement professionnel ainsi que la promotion de l'équité salariale entre les hommes et les femmes.

Compte tenu de tout ce qui précède, la politique salariale est articulée sur la base de la valeur de la fonction dans l'organisation attribuée à chaque individu et de ses performances. Ainsi, Finsa a mis en place des processus d'évaluation des performances pour le personnel, avec une méthodologie qui prend en compte trois domaines : la compétence, le développement et la contribution.

Les rémunérations sont attribuées en fonction des compétences et des responsabilités assumées par chaque employé, sans discrimination de genre. Notre politique stipule que la valeur de chaque poste est indifférente à son sexe et que les postes/ catégories professionnelles dépendent des fonctions réelles des individus. En ce sens, la position/ catégorie et le salaire sont liés.

Salaire moyen lié à l'âge consolidé

(Montant en euros)

< 30	30 à 50	>50
30 202	39 295	46 270
(29 266)	(35 042)	(44 024)
(X) Année 2023		

Finsa dispose d'un registre des rémunérations adapté aux exigences du décret royal 902/2020 du 13 octobre sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.

Rémunération moyenne*

(Montant en euros)

	Conseillères et conseillers		Directrices et directeurs		Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens		Personnel d'administration / agents commerciaux		Opératrices et opérateurs	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Espagne	-	-	-	217 353 (191 778)	52 069 (46 371)	65 156 (58 535)	43 543 (39 398)	52 655 (47 104)	32 828 (28 501)	37 335 (32 746)
Portugal	-	-	-	-	38 449 (35 172)	44 986 (41 951)	33 930 (30 422)	43 914 (37 676)	18 166 (16 882)	24 398 (22 371)
France	-	-	-	-	54 343 (49 026)	82 760 (76 133)	40 926 (36 787)	55 822 (52 451)	37 327 (28 771)	45 910 (43 005)

(X) Année 2023

* Les employés en retraite progressive n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne.
Aucune information n'est fournie sur les Conseillers et Conseillères, car ils n'ont pas de relation de travail avec l'entreprise.
France : les recrutements et les départs durant l'exercice affecte le calcul de la rémunération moyenne.

Finsa dispose d'un registre des rémunérations adapté aux exigences du décret royal 902/2020 du 13 octobre sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.

Pour le calcul de la rémunération moyenne, la rémunération annuelle brute a été prise en compte. La rémunération perçue dépend de différents éléments tels que le niveau de spécialisation, la catégorie, l'ancienneté ou la responsabilité.

Les valeurs moyennes de rémunération pour l'année 2024 tiennent compte de l'augmentation consolidable des salaires dans les tableaux et d'une variable non consolidable appliquée dans les différents centres de travail, qui a eu un impact sur la masse salariale globale.

L'évolution des salaires est conforme au modèle de relations de travail établi dans l'organisation et est marquée par les paramètres salariaux fixés par les conventions collectives applicables dans chaque centre.

L'écart salarial indiqué dans les résultats est conforme au contexte sectoriel et s'explique principalement par la composition historique de l'organisation en termes de genre, qui se traduit par une ancienneté moyenne plus élevée pour les hommes que pour les femmes. Cette comparaison ne désagrège pas, en termes absolus, des éléments tels que l'ancienneté ou l'analyse des primes fonctionnelles perçues dans chaque segment pour définir s'il existe un écart entre les hommes et les femmes dans des emplois de même activité ou si la différence est due à une autre cause (ancienneté, performance, résultats, etc.).

Les rémunérations sont attribuées sur la base des compétences et des responsabilités, sans discrimination de genre.

L'objectif est d'éliminer toute inégalité qui pourrait être détectée.

Par rapport aux chiffres de l'exercice 2023, la différence entre les salaires moyens des hommes et des femmes dans les différents groupes professionnels a été considérablement réduite au cours de l'exercice 2024, ce à quoi la mise en œuvre des mesures incluses dans le premier Plan d'Égalité signé en 2019 a sans aucun doute contribué.

L'organisation continue d'œuvrer à la prévention de toute forme de discrimination directe ou indirecte fondée sur le sexe, en fournissant des critères objectifs et des systèmes analytiques pour déterminer les salaires de ses professionnels,

répondant ainsi à tout éventuel écart de rémunération entre les hommes et les femmes.

D'autres éléments supplémentaires composent la rémunération globale, notamment des avantages sociaux de nature financière ou de service, qui peuvent varier en fonction de l'accord applicable à chaque centre. Certains de ces avantages sociaux sont l'assurance accident, le plan d'épargne retraite, le supplément pour incapacité temporaire, les tickets restaurants, les accords avec les établissements locaux pour l'application de réductions promotionnelles, la mutuelle, la fête de Noël pour les enfants, les colonies de vacances et la formation linguistique pour un grand groupe d'employés de l'organisation.

Licenciements

En 2024, 26 licenciements au total ont été effectués pour diverses raisons :

Contrat à durée indéterminée	Femmes			Hommes			Total
	< 30	30 à 50	>50	< 30	30 à 50	>50	
Directrices et directeurs					0 (0)	0 (0)	0 (0)
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens		1 (2)	(1)	0 (0)	2 (3)	0 (0)	3 (6)
Personnel d'administration / agents commerciaux	0 (0)	0 (0)		1 (0)	1 (1)	0 (0)	2 (1)
Opératrices et opérateurs	0 (0)	2 (2)		5 (1)	12 (13)	2 (1)	21 (17)
Total	0 (0)	3 (4)	0 (1)	6 (1)	15 (17)	2 (1)	26 (24)

(X) Année 2023

Finsa considère qu'une gestion appropriée de l'organisation du travail est fondamentale pour promouvoir le bien-être des personnes.

Le rapport en termes absolus entre le salaire moyen des hommes et des femmes dans le bilan consolidé est le suivant :

Salaire moyen consolidé

Conseillères et conseillers	-
Directrices et directeurs	-
Directrices et directeurs et techniciens/techniciennes	0,80 (1,27)
Personnel d'administration/commerciaux	0,83 (1,21)
Opératrices et opérateurs	0,88 (1,11)

(X) Année 2023

Politiques de flexibilité

L'organisation du temps de travail dans les différentes entreprises qui font partie de l'Organisation répond aux besoins de production de chaque activité, conformément aux normes et réglementations applicables dans chaque secteur et lieu. L'organisation du temps de travail se fait sur la base de l'application des règles conventionnelles applicables à l'entreprise et par la négociation avec les représentants du personnel de chaque centre de travail, ce qui se traduit par des horaires de travail différents.

Afin de garantir le bien-être des personnes, Finsa considère qu'une gestion appropriée de l'organisation du travail est fondamentale et a mis en place différentes initiatives pour atteindre cet objectif. Parmi les différentes actions menées, il convient de souligner celles liées à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, à la flexibilité, à la co-responsabilité et à la déconnexion, qui sont adaptées aux différentes réalités organisationnelles ou productives et aux besoins de chaque centre, fonction ou activité.

La journée de travail réelle et effective, dans le calcul annuel, respecte les limites établies dans les conventions collectives et dans la réglementation du travail applicable correspondante, de sorte que chaque travailleur, quelle que soit sa journée de travail quotidienne et l'horaire qu'il doit effectuer en raison des particularités de son travail, effectue, dans le calcul annuel, la journée de travail réelle et effective établie dans la réglementation du travail applicable.



La plupart des gens travaillent à temps plein, le travail à temps partiel étant résiduel et principalement réservé aux retraites partielles.

La journée de travail, qu'elle soit fractionnée ou continue, respecte les limites fixées par les conventions collectives et la législation du travail en vigueur, garantissant que chaque personne respecte la journée de travail annuelle effective, quel que soit son horaire journalier.

La journée de travail fractionnée consiste en huit heures de travail effectif par jour avec une pause à la mi-journée, offrant une flexibilité d'entrée et de sortie en fonction des besoins personnels et organisationnels, tout en respectant des temps de présence minimaux pour le travail en équipe. La journée continue par équipes est organisée selon des horaires continus et rotatifs, conformément au calendrier annuel de travail de chaque section, avec des pauses légales garanties.

Les personnes peuvent accéder à leurs informations personnelles, à leurs fiches de paie et à leurs calendriers via le portail du Personnel. La plupart des gens travaillent à temps plein, le travail à temps partiel étant résiduel et principalement réservé aux retraites partielles.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme, calculé pour chaque pays, est le pourcentage résultant du rapport entre le nombre d'heures d'absence des travailleurs et le nombre total d'heures théoriques travaillées sur les différents sites de l'entreprise. Après les années de pandémie, des valeurs très élevées continuent d'être maintenues.

Absentéisme*	Heures travaillées	Heures perdues	%
Espagne	4 654 032 (4 775 518)	300 388 (255 444)	6,45 (5,35)
Portugal	624 677 (622 633)	25 152 (27 314)	4,03 (4,39)
France	118 101 (129 640)	5 541 (7 825)	4,69 (6,04)
(X) Année 2023			

*L'absentéisme correspond aux congés de maladie.

Nous avons progressé dans la négociation du IIe Plan d'Égalité, qui s'inscrit dans la continuité de ceux qui ont été signés précédemment.

Conciliation

Nous entretenons et promouvons des relations basées sur la confiance entre les personnes et la performance professionnelle, et nous sommes également conscients de l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les mesures mises en œuvre à cet égard visent à faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Nous continuons à croire que la confiance et la performance professionnelle se construisent sur un équilibre solide entre la sphère professionnelle et la sphère privée. C'est pourquoi nous donnons la priorité aux mesures qui facilitent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, reconnaissant qu'il s'agit d'une nécessité pour toutes les personnes qui travaillent dans l'entreprise et d'une demande croissante dans la société. Dans le respect des conventions collectives et de la législation du travail, nous offrons la possibilité d'adapter les horaires et les heures de travail, dans la mesure des possibilités organisationnelles, afin que chacun puisse répondre à ses besoins familiaux et personnels.

Nous mettons en œuvre des initiatives telles que des horaires de travail flexibles, des horaires continus en été, des réunions virtuelles pour éviter les déplacements, le cumul de l'allaitement, des camps d'été pour les enfants et des congés payés prolongés, qui sont toutes conçues pour permettre de concilier plus facilement vie professionnelle et vie familiale.

Diversité et égalité des chances

Comme le reflète notre code de conduite, Finsa sait depuis ses origines, il y a plus de 90 ans, que sans une base solide de principes qui soutiennent les différentes propositions de valeur que nous offrons à la société, il n'est pas possible de maintenir des relations basées sur la confiance entre les personnes et la performance professionnelle. La confiance dans notre conduite, ancrée dans nos valeurs, nous engage et est exigée de nous tous, indépendamment de la fonction ou du poste que nous occupons dans l'organisation, et le code de conduite, qui doit être respecté par tous ceux qui travaillent chez Finsa, nous sert de référence pour continuer à entretenir des relations basées sur le respect mutuel et l'effort efficace.

L'engagement en faveur de l'égalité des chances est expressément énoncé dans le code de conduite :

« III. Nous défendons la diversité, l'égalité des chances et la non-discrimination. Nous encourageons le développement de relations fondées sur des critères de respect et de non-discrimination. Nous avons tous la responsabilité de contribuer à garantir un environnement de travail exempt de discrimination, d'intimidation, d'abus, de harcèlement sexuel et/ou de harcèlement fondé sur le sexe. Il est essentiel de garantir l'égalité de traitement et l'égalité des chances pour tous, indépendamment de la race, de l'origine ethnique, de la religion, de l'orientation sexuelle, de l'orientation politique, du sexe, de l'âge, du handicap ou de tout autre statut personnel ou social. »

Le Plan d'Égalité comprend le protocole sur le harcèlement au travail visant à prévenir le harcèlement au travail et le harcèlement sexuel au sein de l'organisation, qui comprend des procédures de prévention et d'intervention.

D'autre part, nous poursuivons la négociation du 11e Plan d'Égalité, pour assurer la continuité des premiers plans signés avec les représentants du personnel dans le centre de Cella (2010) et dans les centres de Galice (2019).

En 2024, nous avons continué à progresser dans ce domaine avec l'élaboration de plans d'égalité et l'intégration progressive des entreprises dans ce processus de recherche de l'égalité de traitement et des chances. Ces plans comprennent des mesures touchant à différents domaines des relations de travail, tels que le recrutement, l'embauche, la promotion, la formation, la santé au travail, la rémunération et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Ces mesures visent à prévenir les situations d'inégalité du point de vue du genre et à promouvoir l'égalité des chances.

Pour y parvenir, nous avons toujours compté sur la collaboration des représentants du personnel, qui constituent un élément clé dans la détermination d'engagements et d'objectifs communs qui se reflètent dans le Plan pour l'égalité.

Le Plan d'égalité comprend un protocole pour la prévention des situations de harcèlement au travail et de harcèlement sexuel au sein de l'entreprise, qui se veut un guide d'actions à entreprendre dans ce type de situations et détaille la procédure de prévention et d'intervention.

Afin de sensibiliser l'ensemble du personnel aux aspects réglementés dans ce plan d'égalité, des actions de communication spécifiques ont été menées pour faire connaître les mesures en cours de mise en œuvre et contribuer à sensibiliser les personnes à l'égalité.

Il convient de souligner le travail accompli par les

groupes de travail qui se réunissent régulièrement dans les différents centres. Ces groupes proposent des actions à mener dans chacun des centres afin de promouvoir des mesures qui contribuent à la visibilité du Plan d'égalité et à la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

En tant qu'Organisation, Finsa est attachée à une culture fondée sur des valeurs partagées, développées sur les principes du respect mutuel et de l'efficacité des efforts. En ce sens, il est nécessaire de respecter la culture de chaque pays et de chaque communauté, ainsi que de promouvoir la diversité et l'égalité des chances pour tous. Elle attache donc de l'importance au maintien d'un environnement de respect mutuel, d'écoute et de dialogue permanent, en accordant une attention particulière à la réalisation des objectifs en matière d'égalité des sexes et à l'inclusion des personnes handicapées.

Conformément à la loi générale sur les droits des personnes handicapées et leur inclusion sociale (LGD), le recrutement de personnel en situation de handicap est associé à l'adoption de mesures alternatives pour se conformer à la loi. Plus précisément, en Espagne, l'Organisation a eu recours à des mesures alternatives en passant des contrats pour différents biens et services avec des centres d'emploi spéciaux pour plus d'un million d'euros, ce qui représente un montant équivalent à l'embauche de plus de 50 personnes en situation de handicap, en plus des 25 personnes embauchées directement.

Finsa collabore avec diverses organisations qui promeuvent l'intégration de groupes particulièrement sensibles sur le lieu de travail.



L'entreprise collabore également avec différentes entités et associations qui promeuvent l'intégration des groupes particulièrement sensibles sur le lieu de travail, et se charge de supprimer tout obstacle qui empêche l'égalité d'accès et d'exécution des tâches.

Ailleurs, le concept de handicap n'étant pas homogène et en raison des restrictions légales dans certains pays qui interdisent aux employeurs d'accéder à ces informations, il n'y a pas de données extrapolables disponibles.

En 2024, 25 personnes handicapées faisaient partie de l'équipe Finsa en Espagne.

Personnes en situation de handicap

2024	25
2023	24

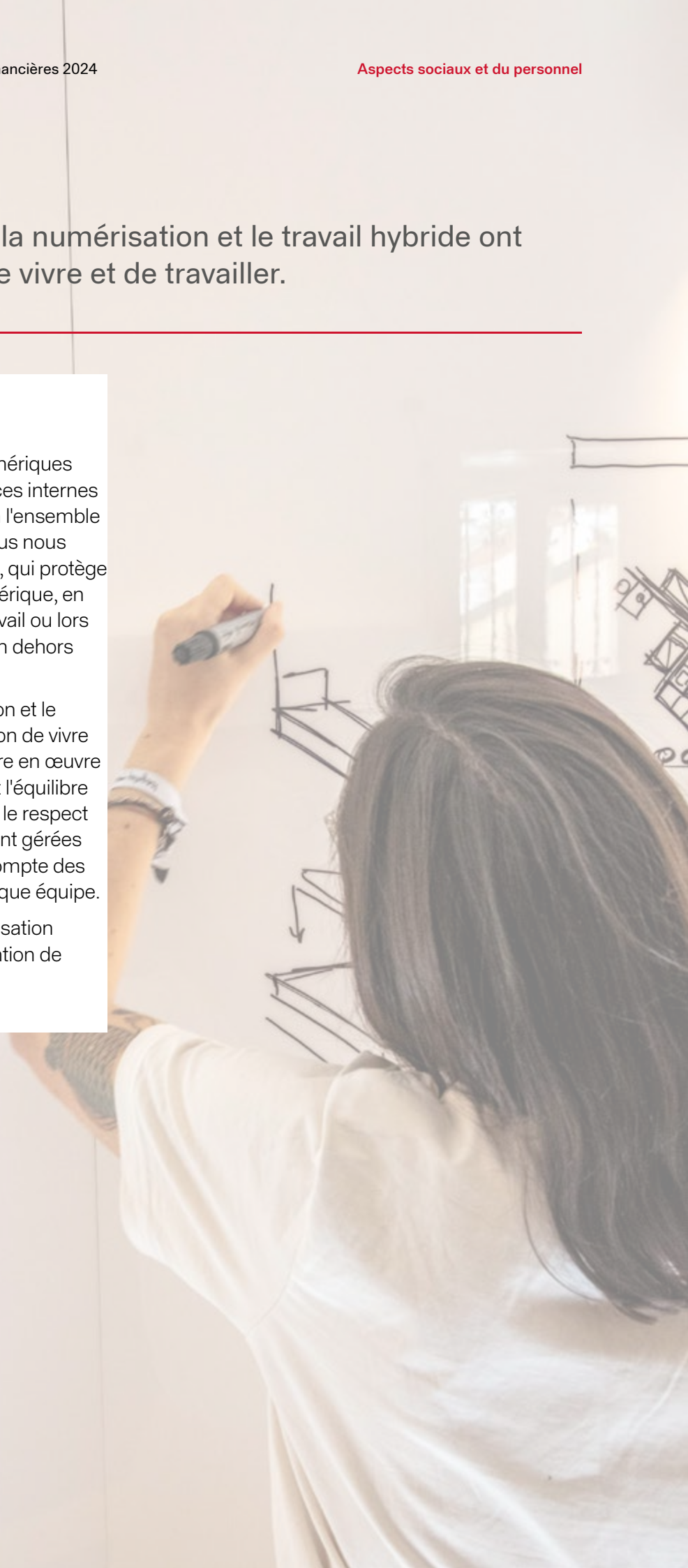
Nous reconnaissons que la numérisation et le travail hybride ont transformé notre façon de vivre et de travailler.

Déconnexion numérique

La législation actuelle sur les droits numériques nous oblige à établir des lignes directrices internes en matière de déconnexion destinées à l'ensemble du personnel, y compris les cadres. Nous nous efforçons de nous conformer à cette loi, qui protège le droit à la déconnexion du travail numérique, en particulier dans les situations de télétravail ou lors de l'utilisation d'outils technologiques en dehors des heures de travail.

Nous reconnaissons que la numérisation et le travail hybride ont transformé notre façon de vivre et de travailler. Nous continuons à mettre en œuvre des mesures de flexibilité qui favorisent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le respect des horaires de travail. Ces mesures sont gérées de manière personnalisée, en tenant compte des besoins de chaque personne et de chaque équipe.

Nous continuons à promouvoir une utilisation équilibrée de la technologie et la prévention de l'épuisement numérique.



L'investissement dans la formation continue est l'un des piliers de notre développement professionnel et un facteur de différenciation pour Finsa.

La formation, clé du développement des talents

Heures de formation	Femmes	Hommes
Directrices et directeurs	-	112 (20)
Directrices et directeurs et techniciennes et techniciens	4 364 (2 874)	6 483 (5 166)
Personnel d'administration / agents commerciaux	387 (697)	519 (778)
Opératrices et opérateurs	2 154 (2 951)	18 319 (20 039)
Total	6 905 (6 522)	25 433 (26 003)

(X) Année 2023

Nous pensons que la clé pour faire face au travail quotidien, attirer et retenir les talents et garantir la qualité de notre travail réside dans la formation continue des personnes.

L'accord sur la classification professionnelle de 2023, fruit du dialogue avec les représentants sociaux des travailleurs, établit un système qui lie directement le développement des compétences à la progression professionnelle, facilitant ainsi la reconnaissance des qualifications par le biais de groupes professionnels. En 2024, nous avons encouragé la polyvalence dans différents emplois et nous prévoyons de développer davantage cette approche dans les années à venir, avec un système structuré de création de contenu de formation et d'évaluation de l'apprentissage.

L'investissement dans la formation continue est l'un des piliers de notre développement professionnel et un facteur de différenciation pour Finsa. La formation est planifiée et mise en œuvre en fonction des besoins actuels et futurs de l'entreprise et couvre cinq domaines principaux : la prévention des risques professionnels, la mise à jour technique, les compétences interpersonnelles, l'informatique et les langues.

En 2024, le nombre total d'heures de formation s'élève à 32 338 (32 525 en 2023), y compris dans des domaines tels que la prévention (voir page 39), la protection des données, la conformité et la sensibilisation à l'égalité. De plus, nous avons repris les formations présentiellees sur le lieu de travail, qui avaient été suspendues pendant la pandémie, tout en conservant les modalités en ligne lorsqu'elles sont appropriées.

Mesures en faveur de l'emploi

Finsa reste engagée en faveur de la stabilité de l'emploi, en privilégiant les contrats à durée indéterminée et le développement interne de ses professionnels. Nous collaborons activement avec les universités et les centres de formation professionnelle dans les différents pays où nous sommes présents afin de promouvoir l'intégration des étudiants sur le marché du travail et d'attirer les talents. Nous participons à des réunions avec d'autres organisations et administrations publiques, afin de promouvoir la formation professionnelle en alternance et universitaire.

Nous continuons à collaborer avec le projet FP Dual dans le cycle supérieur de mécatronique industrielle.

Notre collaboration s'étend à la formation des enseignants et nous ouvrons nos portes aux futures générations de professionnels. En ce sens, nous collaborons avec des cycles de formation tels que le Technicien en traitement et transformation du bois à Saint-Jacques-de-Compostelle. Nous entretenons des relations étroites avec les centres de formation de Galice et de la péninsule, et recevons des visites d'enseignants et d'étudiants dans nos installations.

En 2024, nous avons accueilli 75 étudiants dans divers programmes de formation, notamment la formation professionnelle, la formation professionnelle en alternance, les bourses universitaires et les projets de fin d'études. Nous continuons à développer la formation en alternance dans nos usines, par le biais de stages d'enseignants, de modules de formation, de la participation à des centres éducatifs et de l'accréditation des compétences professionnelles.

Nous poursuivons la collaboration entamée au cours de l'année académique 2014/2015, lorsque le premier accord de collaboration a été signé avec le Département de l'Éducation de la Xunta de Galicia, pour la mise en œuvre d'un projet de formation en alternance avec la licence professionnelle en Mécatronique Industrielle, au CIFP Polytechnique de Saint-Jacques-de-Compostelle. Finsa a étendu cette collaboration à d'autres communautés et à d'autres spécialités telles que la robotique industrielle, les systèmes de régulation (électronique), les laboratoire et systèmes de qualité, la menuiserie et l'ameublement, entre autres.

L'objectif de ce type de formation est la qualification professionnelle des personnes, en alternant le travail pratique en entreprise et la formation en centre d'enseignement. La formation professionnelle en alternance intègre les trois piliers qui soutiennent le processus de formation d'un professionnel : la formation curriculaire (spécifique au cycle de formation), l'expérience professionnelle dans l'entreprise et la formation complémentaire (spécifique aux processus de production de l'entreprise).

Cette modalité de formation offre à son tour à Finsa la possibilité de participer à la formation professionnelle des jeunes, en développant un contenu académique adapté aux besoins de l'entreprise, ce qui permet de s'adapter rapidement au marché du travail. Nous contribuons à leur fournir une base solide et une expérience qui favorise leur employabilité sur le marché et accélère leur intégration dans le monde du travail.

Au cours de l'année 2024, il y avait des étudiants en formation professionnelle dans les usines galiciennes, répartis entre ceux qui suivaient la formation professionnelle en alternance dans le cycle supérieur de mécatronique (première et deuxième année) et ceux qui suivaient le module de formation dans le centre de travail (FCT) que les étudiants suivent à la fin de leurs études de formation professionnelle. Les usines d'Aragon ont accueilli des étudiants en alternance de la licence professionnelle d'automatisation et de robotique industrielle ainsi que des stagiaires.



Un nouveau modèle d'observation interne (OCP) a été défini pour assurer la continuité du projet sur la base des comportements en matière de sécurité.

Parallèlement, il bénéficie de la collaboration d'autres personnes, situées dans différents services, ayant une formation de base, intermédiaire et avancée, qui soutiennent et participent aux tâches confiées au service de prévention, ainsi que d'autres personnes ayant une formation avancée spécifiquement destinées aux fonctions préventives.

Le personnel de santé, affecté aux différents services médicaux de Finsa, collabore également activement avec le service de prévention. Les activités de santé comprennent celles attribuées par la loi générale sur la santé, ainsi que d'autres telles que les fonctions de surveillance et de contrôle de la santé des travailleurs.

L'implication personnelle peut être en soi une action préventive dans le monde du travail. C'est pourquoi, pour la période 2015-2022, Finsa a mis au point un projet basé sur les comportements de sécurité. Au cours de chaque cycle, des observations comportementales sont effectuées sur les différents centres de travail, afin de suivre l'évolution et le degré d'application du système.

À la fin du cycle 2015-2022, un examen des différents centres est effectué et un nouveau modèle d'observation interne (OCP) est défini pour poursuivre le travail du premier cycle. Dans ce nouveau modèle, les comportements sûrs sont intégrés dans des aspects plus techniques de la sécurité et de la santé.

Activités sûres

Étant donné qu'il est indispensable que l'objectif et les lignes directrices de Finsa en matière de sécurité et de santé au travail soient nécessairement partagés par tous, il est donc essentiel que les entreprises qui accèdent aux différents centres de l'organisation le fassent en suivant les mêmes normes de sécurité que celles utilisées par le personnel de l'entreprise.

Un programme de formation spécifique est en place pour garantir que l'ensemble du personnel est conscient des risques dans nos installations et de la manière d'agir en cas d'urgence. Des vidéos explicatives sont disponibles pour chaque centre et des salles sont aménagées pour la formation. Une fois le test de connaissances réussi, l'accès au centre est accordé.

Depuis 2023, nous disposons d'un modèle pilote de prévision des accidents, développé avec une assistance externe pour l'un de nos centres, qui est toujours en cours de test et de validation. Une fois le modèle abouti, il sera alimenté par diverses données historiques relatives à la production, à la main-d'œuvre, aux accidents, etc., et à partir de là, le système pourra générer des alertes visuelles sur la ligne de production, en indiquant le type de risque. Ainsi, nous pourrions prévoir quelles situations sont susceptibles de générer un incident.

Tout au long de l'année 2024, en plus de cette formation d'initiation, plus de 25 183 heures (19 040 en 2023) de formation ont été dispensées sur divers sujets liés à la santé et à la sécurité, notamment les suivants :

- Risques et mesures de prévention pour les travaux en hauteur.
- Plan d'urgence. Formation pratique aux techniques de lutte contre l'incendie et d'extinction.
- Risques liés aux tâches impliquant la conduite de divers véhicules (chariots élévateurs, plateformes élévatrices, pelles, etc.)
- Risque chimique lié à l'exposition aux produits utilisés sur chaque lieu de travail.
- Risques et mesures préventives liés au travail dans les zones ATEX.

Le nombre de centres de travail du groupe Finsa ayant obtenu la certification ISO 45001:2018 du système de gestion de la santé et de la sécurité a augmenté.

Comité de santé et sécurité

Le Comité de santé et de sécurité est l'organe de participation paritaire pour la consultation régulière et périodique des actions de l'entreprise dans le domaine de la prévention des risques. Le personnel des cinq centres de Galice et du centre de Cella est représenté dans ces comités. En outre, dans les centres portugais et français, les organes correspondants ont été mis en place conformément à la législation en vigueur.

Audits

Au cours de l'année 2024, les centres de Teruel, Rábade, Bresfor et Foresa feront l'objet d'audits pour le renouvellement du système de gestion de la santé et de la sécurité ISO45001:2018, une certification qui sera progressivement étendue aux autres centres de production.

Des audits internes (OCP) croisés sont réalisés dans tous les centres.

Accords

En 2008, la représentation sociale et la direction de Finsa ont signé et recueilli dans une convention les accords de la Table de Sécurité et Santé. Il s'agit des aspects fondamentaux de la prévention tels que l'évaluation des risques, les enquêtes sur les accidents, la planification de la prévention, la formation, la communication, etc. Ils comprennent également la participation des délégués à la prévention à ces activités et la promotion de la participation active du reste du personnel.





Fournisseurs, compagnons de voyage

Les fournisseurs sont un élément clé de la chaîne de valeur qui se termine par le service à la clientèle. Finsa est rigoureuse dans sa sélection et peut affirmer qu'elle entretient avec nombre d'entre eux une relation stable basée sur la confiance, tant entre les personnes qu'en leur professionnalisme, afin de garantir un bon service, des prix adéquats et des produits de haute qualité. Précisément, le professionnalisme et l'éthique dans les relations avec les fournisseurs sont des éléments que l'entreprise exige autant qu'elle les offre.

Critères de sélection

Les fournisseurs sont sélectionnés sur la base de mécanismes objectifs et impartiaux qui tiennent compte de la disponibilité des produits requis, de la qualité, du service, de la coopération et de la contribution. Il y a également une recherche active de fournisseurs avec des propositions de valeur différentielles telles que l'innovation technologique et les améliorations techniques avec des produits et des services innovants, qui s'adaptent aux différents besoins et applications.

Il existe un degré élevé d'intégration entre les différents acteurs impliqués dans le processus de production (équipe d'achat, maintenance, bureau technique et production), ce qui permet d'effectuer des analyses, d'identifier les besoins et de développer les améliorations requises par le marché et le produit. Les mécanismes de définition des normes reposent sur la formation et le suivi de tous les services concernés.

Au cours de l'année, nous nous sommes efforcés d'améliorer notre processus de gestion des marchés publics conformément aux lignes directrices de la norme UNE-ISO 20400.

Les exigences envers les fournisseurs sont conformes à celles en vigueur dans les pays où le groupe opère en matière de contrats et de sous-contrats. L'entreprise ne dispose pas actuellement d'une politique spécifique expliquant et définissant ses engagements en matière de questions sociales ou d'égalité des sexes dans le recrutement.

Différentes législations forment le cadre juridique qui régit les relations interentreprises. En tout état de cause, Finsa dispose des ressources humaines et organisationnelles nécessaires pour que tout fournisseur qui estime que ses droits ont été violés puisse présenter les allégations pertinentes à la Direction de l'entreprise.

Il convient de noter l'exigence élevée de l'entreprise d'éliminer tout traitement de faveur qui n'est pas étayé par des qualités professionnelles différenciées. De même, aucune entreprise ne tirera profit de la relation si elle tente de s'attirer les faveurs de l'entreprise par des méthodes autres que strictement professionnelles. Ainsi, le personnel de Finsa dispose d'instructions claires sur les conditions de la relation avec les fournisseurs. En cas de non-conformité ou de pratiques indésirables, le code de sanction sera appliqué aux membres du personnel et le fournisseur sera exclu des relations professionnelles avec le Groupe Finsa.

Service d'achat centralisé

En ce qui concerne l'achat de matériaux dans les différents centres de travail, nous avons opté pour un service centralisé, dont le département des achats est responsable, et qui tient compte de la possibilité d'intégrer la distribution locale de fournisseurs ayant une compétitivité similaire à celle existant dans les pays ou régions où les processus de production sont mis en œuvre.

L'objectif d'un accord commercial (accord-cadre) est de trouver des partenaires ou des alliés et d'obtenir les meilleures conditions, tant en termes d'achat de produits que de services à valeur ajoutée. À cette fin, l'amélioration des possibilités de collaboration avec la formation technique et spécialisée pour les différentes usines est encouragée. Les conditions des accords d'achat sont gérées de manière à inclure les contacts des fournisseurs pour chaque centre, les tarifs/remises, le service après-vente, les garanties et la formation.

UNE-ISO 20400

En 2024, Foresa (activité chimique) a achevé le processus d'audit des achats durables, conformément aux directives de la norme UNE-ISO 20400, afin de maintenir l'intégration de la durabilité dans ses processus d'achat et dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Au second semestre, l'activité de bois technique de Finsa a entamé la révision de son système de gestion des achats, qui consolidera l'intégration des critères d'achat liés à la durabilité dans toutes ses dimensions, conformément aux exigences de la norme susmentionnée.



Responsabilité envers le consommateur.

Circularité et durabilité des produits

Produit garanti

Les produits commercialisés par Finsa disposent de fiches techniques qui reprennent leurs caractéristiques conformément à la réglementation européenne. Ces fiches sont disponibles dans la section Ressources du site web de Finsa.

Tous les produits fabriqués pour la construction commercialisés par Finsa sont conformes au règlement (UE) 305/2011, qui établit des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction en Europe, et disposent de déclarations CE de performance qui incluent leurs caractéristiques essentielles conformément au règlement UE 574/2014 de l'Union européenne. Ces déclarations de performances sont également disponibles dans la section Ressources du site web de Finsa.

Conformément à ses lignes d'action et à son engagement à œuvrer pour le soin et la protection de l'environnement, Finsa est devenu en 2011 le premier fabricant de bois technique

de la péninsule ibérique à fournir la Déclaration Environnementale de Produit (EPD-Environmental Product Declaration). L'EPD est un rapport public qui exprime les résultats de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) d'un produit, validée par un évaluateur externe. Il s'agit donc d'un outil de transparence sur l'impact environnemental réel d'un produit à tous les stades de son cycle de vie.

En 2024, les Déclarations Environnementales de Produits (EPD) pour InfiniteTricoya®, Traitement thermique, Composants d'emballages de bouteilles, Revêtements de sol stratifiés et Fibrapan Bio ont été poursuivies et mises à jour. Finsa continuera à travailler pour étendre la disponibilité de cet écolabel à tous les produits qu'elle fabrique, dans le cadre de son engagement pour l'évaluation et la transparence de l'impact environnemental de ses solutions.

Les sols stratifiés fabriqués par Finsa sont certifiés par le label écologique européen (EEE). Finsa est l'un des rares fabricants européens de sols stratifiés à disposer de ce label volontaire d'excellence environnementale qui certifie des

Conformément à la Directive (UE) 2024/825 relative à l'autonomisation des consommateurs, Finsa dispose d'une procédure de contrôle visant à garantir la rigueur et la véracité des informations communiquées, qui a été révisée et élargie.

produits et services répondant à des normes écologiques élevées tout au long de leur cycle de vie, contribuant ainsi au développement de l'économie circulaire².

FINSA déclare également des produits sur la plateforme The Nordic Swan, l'écolabel officiel des pays nordiques, qui, comme l'EEE, vise à réduire l'impact environnemental de la production et de la consommation.

Dans le cadre des actions d'amélioration continue du maintien et du développement de la perspective de durabilité dans la conception, la mise en œuvre et la gestion de tous ses processus, FINSA a initié en 2024 le processus d'évaluation EcoVadis (rating ESG), dans ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Conformément à la Directive (UE) 2024/825 relative à l'autonomisation des consommateurs pour la transition écologique grâce à une meilleure protection contre les pratiques déloyales et à une information plus transparente, FINSA maintient son engagement dans ce domaine. L'entreprise a mis en place une procédure de contrôle pour garantir l'exactitude et la véracité des informations communiquées, qui a été révisée et étendue.





Les Déclarations Environnementales de Produits ont été poursuivies pour InfiniteTricoya®, Traitement thermique, Composants d'emballages de bouteilles, Revêtements de sol stratifiés et Fibrapan Bio.

20
02FSC® FINSA
FOREST20
04PEFC CoC
PEFC GF20
06FSC® FINSA
UK20
10FSC® FINSA CoC
EPDs Stgo & Fibranor20
11FSC® & PEFC
DECOTEC20
13

FSC® GF

20
14FICHES PLATEFORME
GBCE LEED V3

BREEAM

20
16

EUTR

20
18

Ecolabel

20
19CRADLE
ISO 3820020
21C2C SILVER ET GOLD WELL
& DECLARE & HPD

Declare.

20
22EPD Santiago,
Fibranor20
23

EPD CLT

20
24Cradle V3.1, EPDs InfiniteTricoya®, Traitement
thermique, Composants emballage bouteille,
Revêtements de sol stratifiés et Fibrapan Bio.

En 2024, Finsa a lancé le processus d'évaluation EcoVadis (rating ESG) de ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Certifications

Cradle to cradle

En 2018, les travaux en vue de l'obtention de la certification C2C ont débuté. Certification multi-attributs pour garantir qu'un produit est sûr et « circulaire ». Il s'agit d'une certification directement liée aux ODD. Il a été étendu à de nouveaux produits et est présent dans trois catégories : Bronze, Silver et Gold.

Transparence des produits - DECLARE

Un programme de sensibilisation volontaire qui vise à transformer l'industrie des matériaux de construction en produits plus sains grâce à la transparence des ingrédients. Tous les matériaux portant le label Declare ont déclaré leurs ingrédients à 99,9 %.

Déclaration sanitaire de produit - HPD

Une Déclaration Sanitaire de Produit (HPD) est un document partagé par les fabricants pour divulguer les ingrédients d'un produit et les risques pour la santé qui y sont associés.

The Material Health Certificate

Sur la base de la méthodologie rigoureuse d'évaluation de la santé de la norme Cradle to Cradle, les matériaux sont évalués afin de promouvoir des produits plus sains et plus sûrs.

Écolabel

Label volontaire d'excellence environnementale créé par l'UE en 1992 pour les produits/services qui répondent à des normes environnementales élevées tout au long de leur cycle de vie. Les revêtements de sol stratifiés sont actuellement certifiés.

EcoVadis

EcoVadis est une plateforme d'évaluation de la durabilité qui évalue les performances environnementales, sociales et éthiques des entreprises. En tant qu'entreprise certifiée, Finsa utilise cet outil pour mesurer et améliorer son impact dans des domaines clés tels que l'environnement, les droits du travail, l'éthique et les achats durables.

Certifications forestières

PEFC/FSC®

Le bois est un matériau durable et 100 % recyclable qui contribue à lutter contre le changement climatique. Finsa achète du bois certifié, certifie ses propres exploitations et aide ses fournisseurs à obtenir la certification. Depuis 2004, le groupe Finsa a mis en place un système de certification de la chaîne de contrôle PEFC/FSC®, qui lui permet de fournir à ses clients des produits en bois certifiés.

Certification de la chaîne de contrôle PEFC (PEFC/14-35-00006).

Certification de la chaîne de contrôle FSC® (FSC®-C041397).

¹ <https://www.finsa.com/fr/certificaciones>

<https://www.environdec.com/Detail/?Epd=7995>

<https://www.environdec.com/Detail/?Epd=7988>

<https://environdec.com/library/epd10735>

<https://www.environdec.com/library/epd6053>

² <http://ec.europa.eu/ecat/category/en/33/wood---cork--and-bamboo-b>

³ <http://materiales.gbce.es/tag/finsa/>



Nous avons continué à étendre la certification Cradle-to-Cradle à tous les autres produits de l'activité chimique développés par Foresa Technologies.

EUTR

En signe de transparence, Finsa certifie volontairement le respect du règlement européen EU 995/2010 sur l'origine légale du bois.

ISO 38200

L'ISO 38200 est une norme de certification valable dans le monde entier pour la transmission d'informations tout au long de la chaîne d'approvisionnement du bois et des produits dérivés.

Pino de Galicia (Pin de Galice)

Pino de Galicia est une initiative promue par le secteur forestier galicien pour garantir l'origine, la traçabilité et la qualité du bois de pin provenant des forêts galiciennes.

Certifications de bâtiments durables

BREEAM ET LEED GREEN, WELL et LBC

Les matériaux Finsa contribuent au respect des normes exigées dans les processus de certification de la construction durable.

Plaintes et réclamations

Finsa dispose pour ses clients, industriels et distributeurs, d'un système de traitement et de résolution des plaintes et/ou des dossiers d'information de toutes les usines, concernant aussi bien la qualité des produits que les déficiences en matière de service et de commercialisation.

Les dossiers de réclamations sont utilisés pour détecter les problèmes potentiels, apporter des améliorations, adapter les produits aux caractéristiques spécifiques des processus de production du client, prévenir les plaintes futures, etc.

Au cours de l'exercice 2024, les dossiers gérés représentaient 0,20 % des ventes nettes totales.

Certifications dans le domaine chimique

Cradle to cradle

Ce processus, lancé chez Foresa en 2023, repose sur une méthodologie d'évaluation basée sur la salubrité des matériaux et est établi conformément à la norme de Produit Certifié C2C. Dans le cadre de ce système de certification, il est vérifié que les matériaux utilisés dans le produit donnent la priorité à la protection de la santé humaine et de l'environnement, ce qui a un impact positif sur la qualité des matériaux disponibles pour une utilisation future et le cycle de vie.



En 2024, nous avons étendu la certification ISCC (International Sustainability and Carbon Certification) à différents sites et lignes de production.

En 2024, nous avons étendu la certification Cradle-to-Cradle à tous les produits développés par Foresa Technologies et commercialisés par FORESA.

EcoVadis

Foresa a réalisé le processus de qualification basé sur le système volontaire EcoVadis pour la première fois en 2023. Cet outil de performance, qui évalue l'organisation sous différents aspects de la durabilité d'entreprise, aide à gérer les risques et la conformité en matière d'ESG.

Lors de la réévaluation de novembre 2024, nous avons conservé la mention « bronze » obtenue en 2023.

Écolabel Nordic Swan

L'écolabel Nordic Swan, introduit par le Conseil nordique des ministres en 1989, est le label écologique officiel de développement durable pour les produits commercialisés en Scandinavie. Ce système d'étiquetage est basé sur une analyse du cycle de vie dans le but de réduire l'impact environnemental des produits auxquels il s'applique et de promouvoir ainsi des programmes de développement durable. Il s'agit également d'une certification officielle indépendante.

Les critères qui constituent donc la base des produits bénéficiant de ce label impliquent des exigences élevées à toutes les étapes du cycle de

vie d'un produit, et ces exigences sont de plus en plus strictes.

Dans le cadre de ce programme, et depuis 2021, Foresa déclare les informations relatives à ses produits afin d'obtenir le label écologique Nordic Swan pour les produits finis dont ils font partie.

ISCC PLUS

La certification ISCC (International Sustainability and Carbon Certification) est un programme volontaire qui s'applique à la bioéconomie et à l'économie circulaire pour divers produits (alimentation humaine et animale, produits chimiques, plastiques, emballages, textiles, biomasse) ainsi que pour les matières premières renouvelables et/ou circulaires. Ce système volontaire de certification de la durabilité implique la mise en œuvre et la certification de chaînes d'approvisionnement durables et traçables de matières premières agricoles/forestières, de déchets, d'énergie renouvelable, ainsi que de matériaux et de carburants issus du carbone recyclé.

Dans le cadre de ce système de certification des processus et des produits, la traçabilité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) tout au long de la chaîne d'approvisionnement sont garanties au niveau international.



Foresa a renouvelé sa certification Ecovadis avec la mention « bronze ».

Foresa dispose depuis 2020 de la certification ISCC pour ses installations de stockage, qui sera étendue en 2024 à différents centres et lignes de production, dans le but d'intégrer les aspects de traçabilité en termes de carbone recyclé et de matières premières renouvelables, ainsi que de réduire la génération de gaz à effet de serre dans les produits finaux fabriqués et commercialisés par Foresa.

Certification SNVS

Le terminal de Vilagarcía de Arousa est également certifié sur la base des normes requises par le SNVS (Système national de vérification de la durabilité), réglementation spécifique applicable à la vérification de la durabilité des biocarburants et des bioliquides, réglementée par le décret royal 235/2018.





Environnement et gestion durable

Le bois, une matière première essentielle

Depuis ses débuts, Finsa est consciente de la responsabilité qu'implique l'utilisation du bois comme élément de base pour transformer et développer des solutions pour le marché. Cette responsabilité a entraîné une plus grande prise de conscience de l'un des principaux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui : la réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère, principale cause du réchauffement de la planète. Comme on le sait, les arbres contribuent naturellement à cette réduction en absorbant et en stockant dans le bois le CO₂ produit par l'industrie et les habitudes de consommation quotidiennes.

En partant de ce principe et en connaissant l'importance de cette matière première renouvelable et polyvalente pour l'environnement, à la fin de sa première vie utile, le bois tout comme les produits dérivés peuvent être réutilisés, recyclés et utilisés comme source d'énergie neutre en carbone. Cela signifie qu'ils n'émettent pas plus de CO₂ qu'ils n'en ont absorbé au cours de leur cycle de vie.

Les données du secteur comptent beaucoup : chaque m³ de bois utilisé comme substitut d'un autre matériau permet d'économiser au total deux tonnes de CO₂. Les produits du bois ont donc un rôle important à jouer dans l'amélioration de l'efficacité des forêts. Et ce, de deux manières : d'une part, en prolongeant la période pendant laquelle le CO₂ est stocké avant d'être relâché dans l'atmosphère et, d'autre part, en encourageant la croissance et le renouvellement de ces dernières.

L'utilisation de bois technique est un autre moyen d'étendre l'utilisation du bois naturel et sa capacité de stockage de CO₂. L'utilisation de bois de coupe et de bois recyclé dans la fabrication de bois technique contribue à prolonger la capacité de stockage de CO₂ de 30 ans en moyenne.

En 2024, Finsa a fabriqué 2,1 millions de m³ (1,9 millions de m³ en 2023) de bois technique, ce qui équivaut à une réduction de 1,4 millions de tonnes de CO₂ éq. Calcul basé sur les EPD mises à jour en 2024 (EPD-IES-0000272:004 (S-P-00272), EPD-IES-0000273:003 (S-P-00273)).

Finsa dispose d'un système de gestion environnementale conforme aux exigences établies dans la norme de référence UNE-EN ISO 14001.

La gestion de l'environnement, une ressource essentielle

Finsa dispose de son propre système de gestion environnementale, conformément aux exigences établies dans la norme internationale de référence UNE-EN ISO 14001:2015, qui réglemente les systèmes de gestion environnementale.

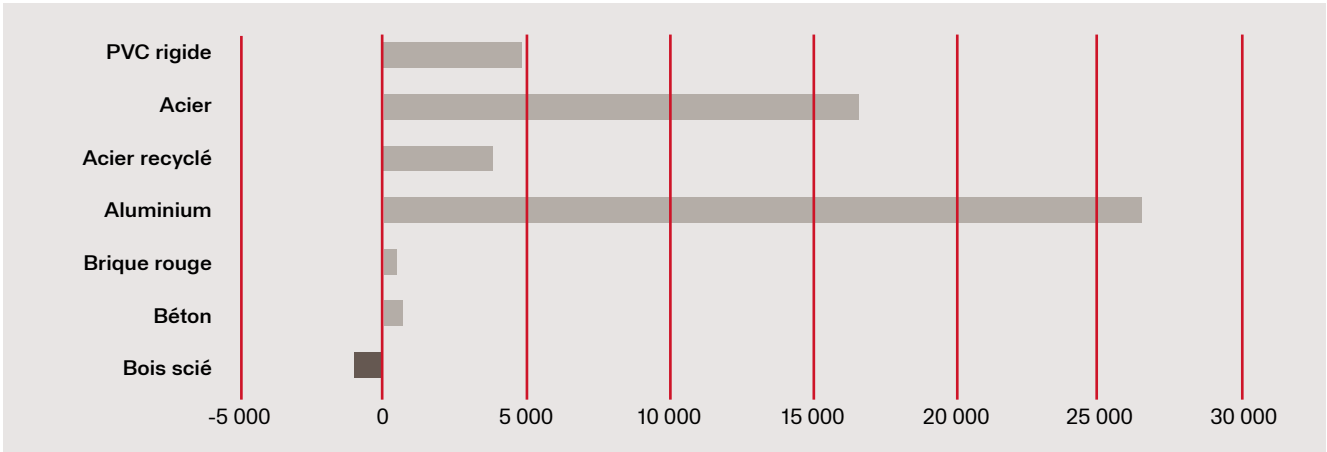
L'équipe de direction établit et développe sa politique, c'est-à-dire l'ensemble des lignes directrices et des objectifs généraux qui guident les actions de l'entreprise en matière de protection de l'environnement. À cette fin, elle prend une série d'engagements fondés sur le respect des exigences légales en matière d'environnement, la prévention et le contrôle de la pollution par l'application des meilleures techniques disponibles, la prévention

des risques environnementaux, la formation et la sensibilisation de tous les membres de l'organisation et, bien entendu, la création de canaux de communication avec les parties intéressées.

La conception de ce système de gestion établit donc un cadre de base. Sur cette base, chaque centre détermine les aspects environnementaux significatifs et établit son plan annuel de gestion environnementale, en tenant compte de sa propre réalité, de son environnement et des parties prenantes locales.

Émissions nettes de CO₂

Kg CO₂/m²



Finsa dispose d'une analyse des risques climatiques et des opportunités dans le cadre d'un référentiel international (TCFD).

Gestion des risques

Finsa interagit avec la société afin d'identifier les communautés et les organisations qui sont affectées, ou qui peuvent être perçues comme étant affectées, par ses activités commerciales. Chaque centre continue d'identifier ces groupes, étudie leur pertinence et définit leurs besoins et leurs attentes en ce qui concerne les performances environnementales de l'entreprise. Une fois les risques et les opportunités identifiés, ils sont intégrés dans le plan de gestion annuel.

Lors de la révision de l'analyse des risques et opportunités climatiques réalisée en 2023, il convient de rappeler que dans le cadre de référence du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures), aucun risque physique ou de transition n'a été classé comme critique, les plus importants ayant un niveau de risque faible ou moyen. Les installations physiques, les services et la chaîne de valeur associés aux activités liées au bois, à la chimie et à l'énergie ont été analysés.

L'analyse des risques physiques et transitoires a été réalisée en analysant la probabilité d'occurrence des dangers identifiés selon différents scénarios climatiques, ainsi que l'exposition et la vulnérabilité des différentes installations, plantations et secteurs d'activité.

En ce qui concerne les risques physiques analysés, les plus notables pour les activités dérivées de la transformation du bois sont l'augmentation de la fréquence des incendies et l'augmentation des parasites qui affectent directement la production des plantations, avec un risque final moyen et faible respectivement.

En ce qui concerne l'évolution sanitaire des massifs

forestiers, et en particulier l'augmentation de la présence du nématode (Pin Pinaster) et des bandes (Pin Radiata), la stratégie repose sur le développement génétique d'espèces résistantes et sur l'étude d'espèces alternatives plus résistantes.

Afin d'atténuer ce risque, une plantation expérimentale de pin Taeda (en raison de sa résistance aux bandes) a été réalisée au cours de l'exercice biennal 2023-2024. Trois plantations expérimentales ont également été réalisées avec Pinus Pinaster, avec une sélection de 5 familles identifiées comme résistantes aux nématodes par le Centre de recherche forestière de Lourizán.

En 2025, deux nouveaux bancs d'essai de Pinus Pinaster résistants sont prévus, l'un en Galice et l'autre au Portugal.

Tout au long de l'année 2024, de nombreuses actions ont été menées pour protéger les forêts contre les incendies. Les principaux paramètres sont les suivants :

- Adaptation des accès, ouverture et nettoyage des pare-feu.
- Débroussaillage et élagage pour réduire la charge verticale.

Pour le secteur chimique, les risques les plus importants sont ceux qui affectent le processus de production et le transport des matières premières essentielles. Ces risques sont les périodes de sécheresse et de pénurie d'eau liées à la diminution des précipitations et, d'autre part, les tempêtes maritimes.

L'économie circulaire et le bois de proximité comme base de la bioéconomie sont deux des opportunités identifiées dans l'analyse.

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) affectera les matières premières utilisées pour la fabrication d'engrais, d'acier, de ciment, d'hydrogène et d'énergie, entre autres. Il s'agit des risques transitoires qui se sont avérés les plus importants et dont l'impact sur les entreprises devrait être faible.

Dans le cadre des nouvelles règles définies pour le système d'échange de quotas d'émission (ETS), nous prévoyons une réduction des allocations gratuites de carbone pour la période 2026-2030. À cet égard, après avoir rempli la demande de droits d'émission au mois de mai, les attributions préliminaires indiquent un impact sur le bilan des attributions-émissions.

D'autre part, le groupe Finsa a également analysé un certain nombre d'opportunités liées au changement climatique. L'objectif est de pouvoir tirer parti de celles qui sont les plus réalisables et de se positionner de manière adéquate face à la perturbation majeure que représente le changement climatique. Pour chaque opportunité, son niveau de faisabilité (technique et économique) et son niveau de développement actuel ont été analysés. Les opportunités les plus importantes sont les suivantes :

- Augmentation de la demande de bois certifié et de produits du bois fabriqués à partir de matériaux durables.
- Le bois de proximité comme base de la bioéconomie et de la fixation de la population dans les zones rurales.
- L'économie circulaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation accrue des déchets de bois comme matière première.

- Amélioration de l'efficacité des processus de production et augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables, en profitant de conditions de financement favorables pour augmenter la capacité des installations de production et d'autoconsommation.
- Revalorisation des résines et nouvelles technologies basées sur des sources de carbone renouvelables provenant de différents déchets contenant du carbone biogénique pour la fabrication de résines ou d'autres produits chimiques à faible empreinte carbone.

Nous constatons donc que la disponibilité des ressources en bois, la gestion de l'eau et l'indépendance des processus de production par rapport à l'utilisation de combustibles fossiles restent les trois questions majeures sur lesquelles l'organisation doit concentrer ses ressources disponibles.

Outre les risques climatiques, il existe d'autres risques environnementaux, tels que la pollution lumineuse ou le bruit émis à l'extérieur, qui n'ont pas été considérés comme pertinents dans le présent rapport. Dans le premier cas, les autorisations environnementales des installations ne prévoient pas de conditions particulières à cet égard. Dans le deuxième cas, les contrôles externes effectués selon la périodicité stipulée dans ces licences environnementales ne révèlent aucun manquement en matière d'émissions sonores dans les limites des installations.

Finsa conclut des accords avec les communautés forestières afin de soutenir et de développer conjointement des plantations forestières qui permettent le rétablissement et l'amélioration de la sylviculture.

Utilisation durable des ressources

Les aspects environnementaux qui peuvent être pertinents pour la réalisation de l'activité de Finsa sont quantifiés dans chaque centre de travail au moyen d'indicateurs qui permettent de contrôler la performance.

Matières premières

Finsa continue d'utiliser du bois provenant d'exploitations forestières correctement gérées, et de demander – et de gérer – la documentation qui accrédite l'origine de chaque achat.

Depuis fin 2023, Finsa travaille à l'adaptation de ses processus d'achat, de traçabilité et de commercialisation au nouveau Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 concernant la mise sur le marché de l'Union et l'exportation hors de l'Union de certaines matières premières et de certains produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts. À cet égard, il convient de noter que le Conseil de l'Union européenne a convenu le 18 décembre 2024 de reporter l'entrée en vigueur du Règlement.

Pour cette raison, le respect des exigences associées au Règlement (UE) n° 995/2010 du Parlement européen et du Conseil établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché reste en vigueur. En outre, et sur une base volontaire, elle a certifié en externe son système de diligence raisonnable, conformément au règlement susmentionné, en tant que garantie et indicateur de transparence.

Le Groupe se conforme également aux exigences PEFC (Program for Endorsement of Certification Systems) et FSC® (Forest Stewardship Council), tant dans la gestion de ses propres opérations forestières que dans la chaîne de contrôle du bois certifié consommé dans ses usines.

Conformément aux catégories de bois contrôlé établies par le FSC®, Finsa évite toute source de bois controversée et augmente progressivement les volumes d'achat de bois certifié FSC®/PEFC, dans la mesure où il est disponible sur le marché.

Le travail que nous effectuons dans la montagne et les services que nous proposons évoluent constamment. Pour relever ce défi, nous avons créé une nouvelle marque, Veta, qui nous permettra de mettre en valeur et de rendre visible notre engagement envers la communauté. Dans ce sens, Finsa conclut des accords avec les communautés forestières pour soutenir et développer conjointement des plantations forestières qui permettent fondamentalement la reconstitution, l'amélioration sylvicole et la revalorisation des forêts de conifères. En ce qui concerne l'environnement, nous nous efforçons de répondre aux besoins des individus et des communautés en fournissant des conseils sur mesure et en assurant un contrôle et un suivi détaillés de tous les processus et de toutes les phases.

En outre, notre politique d'achat de matières premières locales donne la priorité aux

En 2024, 549 059 tonnes de bois recyclé ont été réutilisées comme matière première.

petits producteurs locaux. Pendant l'année 2024, nous avons maintenu environ 70 % de notre consommation de bois dans un rayon d'approvisionnement inférieur à 150 km et mobilisé plus de 3,2 millions de m³ bois (2,9 millions de m³ en 2023), provenant principalement de petits fournisseurs locaux, notamment des scieries, des exploitants forestiers, des propriétaires privés et des collecteurs de déchets de bois.

Grâce à notre engagement clair en faveur de l'économie circulaire, nous gérons et recyclons le bois pour fabriquer de nouveaux matériaux dans nos usines, et nous recherchons et investissons dans de nouvelles technologies de recyclage.

Cela nous permet de remplacer l'utilisation du bois par des déchets de bois générés à la fin de leur vie utile, prolongeant ainsi leur cycle de vie. Pour promouvoir cette activité, nous avons créé notre propre marque, Evolta, sous laquelle nous proposerons nos services de récupération et de recyclage du bois.

En ce qui concerne nos propres ressources, nous disposons de trois plateformes de collecte pour la récupération du bois, l'une à Ovar (Portugal), une autre à Morcenx (France) et une autre à Chinchilla de Montearagón (Albacete). Nous disposons également de 740 conteneurs de collecte propres et nous développons quotidiennement notre coopération avec le réseau des gestionnaires de déchets intermédiaires.

Matières premières

(GRI 301)

	2023	2024
Bois	2 896 475 tonnes	3 197 074 tonnes
Bois provenant de sources sûres	100 %	100 %
Certifié PEFC ¹	45,44 %	44,23 %
Certifié FSC ^{®2}	3,38 - 27,47 % 9,39 % moyenne	14,70 %
Résines	240 136 tonnes	262 388 tonnes
Méthanol (fabrication de résines)	167 031 tonnes	166 430 tonnes

¹Certificat global de groupe (multisite). Le pourcentage de la superficie forestière certifiée PEFC en Espagne par rapport à la superficie forestière totale est de 14,6 % (32,9 % en Galice et 10,2 % en Aragon).

« PEFC est le système de certification forestière le plus implanté au monde. L'objectif de PEFC est de s'assurer que les forêts du monde sont gérées de manière responsable et que leurs multiples fonctions sont protégées pour les générations présentes et futures. Pour ce faire, elle s'appuie sur la collaboration des propriétaires et des entreprises du secteur forestier, qui misent sur la certification de leurs forêts et de leurs industries, assurant ainsi la durabilité du secteur ». (Source : <https://www.pefc.es/pefc.html>).

²Certificat global de groupe (multisite), pourcentage moyen. Pourcentage approximatif de la superficie FSC[®] en Espagne en 2024 : 5,5 %

« Le FSC[®] facilite l'élaboration de normes, assure le suivi des projets forestiers et protège la marque FSC[®] afin que les consommateurs puissent choisir des produits issus de forêts bien gérées ». (Source : <https://es.FSC.org/es-es/acerca-de-FSC>).

Nous avons consolidé les systèmes de gestion de l'énergie selon la norme UNE-EN ISO 50001:2018.

En conséquence, en 2024, 549 059 tonnes de matériaux recyclés ont été réutilisées comme matière première (504 119 tonnes en 2023), soit une augmentation d'environ 45 000 tonnes par rapport à 2023 (+9 %), voir GRI 306.

En termes d'investissements industriels, nous continuons à augmenter la capacité d'utilisation des déchets de bois dans les usines de Cella et de Santiago (panneaux de particules), tandis que nous espérons finaliser la mise en œuvre de la technologie « steam explosion », qui nous permettra d'incorporer des déchets de bois dans la fabrication de panneaux MDF.

Énergie

Lorsque nous transformons le bois en panneaux à base de bois, il est nécessaire d'éliminer presque toute l'humidité que le bois contient naturellement. À cette fin, les particules ou les fibres de bois sont soumises à un processus de séchage au cours duquel le matériau est mis en contact direct avec les gaz chauds générés par les chaudières et les centrales de cogénération. Cette consommation d'énergie thermique, dans notre cas, est générée à près de 90 % par l'utilisation de déchets de biomasse (cela équivaldrait à éviter l'émission de 457 821 tonnes d'équivalent CO₂ dans l'atmosphère si cette énergie thermique primaire avait été générée par la combustion de gaz naturel).

Le tableau suivant montre comment nous avons

consolidé notre mix énergétique renouvelable, que nous espérons augmenter après la mise en service de la nouvelle grille à biomasse à l'automne 2024 dans le centre de San Cibrao das Viñas. En termes absolus, l'augmentation de la consommation d'énergie thermique est parallèle à l'augmentation de l'activité industrielle si l'on compare cette année et l'année dernière.

La consommation d'énergie thermique des usines chimiques est peu significative, car leur conception permet d'exploiter l'enthalpie générée lors des processus chimiques.

La consommation d'énergie électrique est présente dans tous les processus de production et avec des intensités différentes selon le type de carton fabriqué. Il s'agit essentiellement de déchiqueter et de broyer le bois, de fragmenter les copeaux, de poncer et de découper le produit final.

Le tableau montre que l'augmentation de la consommation en GWh par rapport à 2023 n'est que de 5 %, alors que la production de panneaux et de produits de base pour la fabrication de résines augmente davantage.

Il convient de souligner la consolidation des systèmes de gestion de l'énergie, basés sur la norme UNE-EN ISO 50001:2018. En 2024, nous avons ajouté la certification du centre de Luso Finsa à celles des usines de Cella, Ourense, Padrón, Santiago et Rábade, tandis que les usines de Bresfor et Foresa sont en phase finale de certification.

Nous avons développé des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique.

En termes d'investissements, nous poursuivons le plan d'amélioration de l'efficacité énergétique en remplaçant les moteurs par d'autres ayant une consommation spécifique plus faible, en installant des convertisseurs de fréquence, des éclairages LED et diverses actions visant à améliorer l'isolation thermique des équipements. Le remplacement progressif des chariots élévateurs à moteur diesel par de nouveaux chariots élévateurs électriques progresse, 6 nouvelles unités devant s'ajouter aux 94 existantes.

Dans cette ligne, nous soulignons la mise en service en 2024 de la nouvelle chaudière

pour l'autoproduction d'électricité à partir de biomasse résiduelle au centre de Cella, ainsi que d'une deuxième grille de combustion de biomasse au centre d'Orember, qui permet au gaz naturel de jouer un rôle résiduel dans la production d'énergie thermique.

Gestion de l'énergie¹

(GRI 302)

	2023	2024
Consommation d'énergie thermique dans les installations de combustion²	8 219 TJ	9 145 TJ
D'origine biogénique (biomasse)	89 %	89 %
D'origine fossile	11 %	11 %
Consommation d'énergie des véhicules à moteur³	81 TJ	98 TJ
Consommation d'électricité	587,15 GWh	618,78 GWh
Électricité injectée dans le réseau par les centrales de cogénération	56,56 GWh	67,10 GWh

¹Champ d'application : toutes les centrales appartenant au groupe, y compris les centrales de cogénération.
²Source : Facteurs de calcul utilisés pour les vérifications des émissions de gaz à effet de serre conformément à la décision de la Commission du 18 juillet 2007 établissant des lignes directrices pour la surveillance et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre.
³Véhicules de circulation interne dans les centrales.

Nous continuons à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer et à réduire la consommation d'eau.



Eau

Nous continuons à nous efforcer d'utiliser au mieux cette ressource dans nos processus de production, étant donné que la consommation d'eau va de pair avec la production de formaldéhyde et de résines (car il s'agit de produits à base d'eau), ainsi que dans la génération de vapeur dans le processus de fabrication des panneaux MDF et dans le cas de la fabrication des panneaux de particules, en raison de l'utilisation nécessaire d'eau pour saturer et refroidir le flux de gaz avant qu'il n'entre dans les filtres WESP pour le traitement des gaz émis dans le processus de séchage.

Outre le contrôle et la surveillance habituels de la consommation d'eau, nous continuons à appliquer des mesures de réduction et de récupération de l'eau. Par conséquent, nous n'avons enregistré qu'une augmentation de 2 %, alors que l'activité manufacturière a connu une hausse plus importante.

Gestion de l'eau

(GRI 301)

	2023	2024
À partir du réseau municipal	458 581 m³	519 555 m³
À partir d'un captage souterrain ou de surface	1 555 205 m³	1 536 727 m³

Les émissions directes de GES ont été réduites de 3 % par rapport à celles vérifiées au cours de l'exercice précédent.

Émissions

Toutes les usines sont soumises au système d'échange de quotas d'émission (ETS), de sorte que les émissions liées à toutes les installations fixes de combustion et aux processus chimiques sont vérifiées chaque année par une entreprise externe. Ces émissions représentent plus de 90 % du total des émissions directes déclarées.

Les émissions directes de GES (scope 1) ont été réduites cette année de 3 % par rapport à l'année dernière. Par conséquent, la tendance déjà observée les années précédentes (données rapportées en 2018) est consolidée : 429 849 tonnes de CO₂, même si l'activité industrielle a augmenté par rapport à 2023. Si l'on se réfère au scope 2, qui mesure les émissions associées à l'énergie électrique consommée, nous conservons des valeurs similaires à celles de l'année précédente, même si l'activité industrielle a augmenté.

Le développement du projet de calcul du scope 3 a été conditionné par la difficulté de déterminer les données primaires dans une partie des catégories qui le composent, en particulier dans la catégorie 3.1 Achats de biens et de services.

Réchauffement climatique et émissions atmosphériques

(GRI 305)

	2023	2024
Émissions directes GES ¹ (scope 1)	86 834 Tonnes de CO ₂ eq	83 811 Tonnes de CO ₂ eq
Émissions indirectes GES (scope 2)	146 140 Tonnes de CO ₂ eq	140 467 Tonnes de CO ₂ eq
Émissions directes de COV ²	1 224 Ton C	1 306 Ton C
Émissions indirectes GES ³ (scope 3)	Non disponible	Non disponible
¹ Source : Facteurs de calcul utilisés pour les vérifications des émissions de gaz à effet de serre conformément à la décision de la Commission du 18 juillet 2007 établissant des lignes directrices pour la surveillance et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre. Cela comprend les véhicules à moteur de l'usine, les véhicules personnels et les contrats de location pour les déplacements de l'entreprise.		
² Source : Registre Européen E-PRTR et calculs estimatifs basés sur les mêmes facteurs d'émission.		
³ Les émissions résultant de la gestion du transport de marchandises par des parties externes ne sont pas incluses dans ce tableau, mais font actuellement l'objet d'un calcul à part.		

Au cours de l'année, nous avons effectué une première approximation du calcul de l'empreinte carbone scope 3 dans toutes ses catégories.

Dans cette optique, nous avons effectué une première approximation de son calcul au cours de l'année 2024, où nous avons pu démontrer que les achats de biens et de services seront l'aspect ayant le plus d'impact et sur lequel nous devons travailler en collaboration avec nos principaux fournisseurs.

Notre objectif pour l'année à venir sera de continuer à travailler afin de pouvoir mesurer cette portée et obtenir des données cohérentes et vérifiées.

Pour clore le chapitre des émissions atmosphériques, nous pouvons constater que les émissions de COV (composés organiques volatils) déclarées suivent une ligne parallèle à l'augmentation de l'activité industrielle, ce qui témoigne de la stabilité du fonctionnement des systèmes de contrôle et de traitement existants.



Nous récupérons 98 % des déchets de bois générés dans nos usines comme matière première.

Déchets

Les déchets internes issus de la transformation du bois font partie intégrante des processus de production et sont réintroduits dans la fabrication du panneau. Ceux dont la réutilisation n'est pas viable comme matière première en raison de leurs caractéristiques physiques sont valorisés énergétiquement dans les chaudières.

Les autres déchets incompatibles avec nos processus de production doivent être traités hors site. Parmi ces derniers, 98 % sont récupérés, et seulement 2 % sont destinés à des opérations d'élimination. Enfin, seuls 2 % sont classés comme déchets dangereux.

En termes absolus, les résultats montrent une bonne performance dans ce domaine de la gestion environnementale, avec une réduction de 2 % par rapport à l'année précédente. La mise en service des chaudières de Cella et d'Orember

nous permet d'anticiper qu'en 2025, il ne sera pas facile de maintenir cette tendance, car le principal déchet non dangereux généré, les cendres de combustion, augmentera inévitablement.

Dans le domaine de la chimie, la position de l'Europe dans la production de produits chimiques à partir de la biomasse et de sous-produits se limite à quelques composés, alors que la demande est l'une des plus fortes au monde. Les déchets lignocellulosiques constituent l'une des ressources les plus abondantes et n'entrent pas en concurrence avec les produits utilisés dans la chaîne alimentaire. Foresa fabrique ces produits à base de plantes à l'échelle industrielle et a comme projet la revalorisation des déchets forestiers pour les utiliser comme matière première dans la synthèse d'adhésifs et d'autres produits secondaires, utilisés dans le secteur du bois, ainsi que dans la construction, l'emballage, etc

Déchets

(GRI 306)

	2023	2024
Déchets de bois valorisés comme matière première	504 119 tonnes	549 059 tonnes
Déchets générés par les processus de production	107 183 tonnes	105 000 tonnes
% valorisation vs total	97 %	98 %
% dangereux vs total	3 %	2 %



Les produits en bois jouent un rôle important dans la préservation des forêts.

Protection de la biodiversité

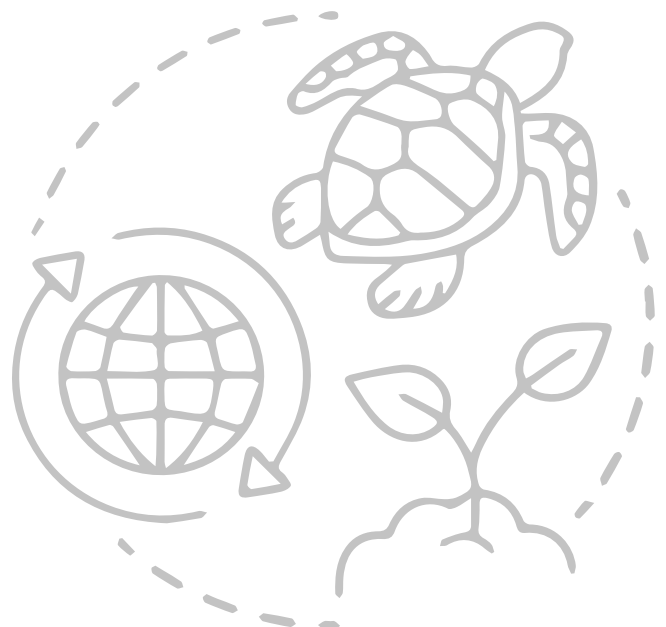
Nous savons que la protection de la biodiversité est une demande sociale ainsi qu'une demande de notre industrie, à laquelle nous répondons en optimisant l'utilisation de la sylviculture. C'est pourquoi nous considérons qu'il est de notre devoir de respecter et de protéger notre principale matière première, le bois. Ainsi, dans le cadre de notre responsabilité d'assurer un progrès fondé sur la protection de l'environnement, nous promouvons activement l'utilisation de bois provenant de forêts FSC® et PEFC, certifications qui garantissent une gestion durable des forêts. L'abattage du bois est soumis à autorisation et s'appuie sur des études préalables du peuplement forestier afin d'assurer la préservation de la biodiversité dans chaque cas. De cette manière, non seulement nous encourageons activement l'utilisation de bois provenant de forêts certifiées, mais nous assurons également une gestion forestière de plus en plus durable, et donc un meilleur avenir pour le secteur dans son ensemble.

Toutes les installations du groupe Finsa sont soumises à la directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles, qui refond la directive 96/61/CE relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (IPPC) et six directives sectorielles.

Ainsi, toutes les usines ont traité les autorisations environnementales intégrées correspondantes et, le cas échéant, conformément à la législation en vigueur, ont également soumis les évaluations

d'impact environnemental pertinentes aux organismes environnementaux compétents. Il convient de noter qu'en aucun cas les autorités compétentes n'ont identifié la nécessité de mesures spécifiques de conservation ou de restauration de la biodiversité.

Les centres de production du Groupe sont situés en dehors des zones naturelles protégées, à l'exception de Finsa Padrón, dont l'activité a débuté en 1964. À proximité de ce centre se trouvent des zones naturelles protégées telles que le ZEC Système Fluvial Río Ulla-Deza (territoire inclus dans le Réseau Natura 2000). Le tableau suivant détaille quelques caractéristiques de leur statut et de leur protection :



La propriété « A Panda da Dá » a obtenu la Certification des services écosystémiques pour la protection de la biodiversité, délivrée par le Forest Stewardship Council® (FSC®-C118459) et auditée par SCS Global Services, une entité de référence internationale.

Certification FSC® des Services écosystémiques de conservation de la biodiversité.

Les services écosystémiques sont les avantages que les écosystèmes naturels procurent à la société. La ferme « A Panda da Dá » a obtenu la certification des services écosystémiques pour la protection de la biodiversité, délivrée par le Forest Stewardship Council® (FSC®-C118459) et auditée par SCS Global Services, une entité internationale de référence.

Cette reconnaissance souligne le travail de gestion forestière durable effectué sur la propriété, assurant un équilibre entre l'utilisation des ressources naturelles et la conservation des habitats autochtones. Depuis son acquisition en 1989, Panda de la Dá a développé un modèle de gestion forestière basé sur le reboisement en pin radiata, une espèce sélectionnée pour son adaptabilité et son importance industrielle en Galice. Parallèlement, la conservation des peuplements autochtones de feuillus et la régénération naturelle des forêts riveraines ont été garanties, assurant ainsi l'équilibre entre l'exploitation forestière et la préservation des habitats naturels. Ces dernières années, l'exploitation a également fait l'objet d'un travail à caractère social et informatif, avec la promotion d'activités culturelles et éducatives visant à encourager la participation de la communauté locale et à faire connaître la valeur de l'écosystème rural. La certification des services écosystémiques fait partie des lignes d'action prévues pour approfondir la préservation et l'amélioration de « A Panda da Dá » en tant qu'espace de gestion forestière durable, de recherche et de diffusion.

Caractéristiques naturelles d'intérêt

	Direction	Distance	Protection
Système Fluvial Rivière Ulla-Deza	Entoure l'installation au nord, à l'est et au sud	3 m (point le plus proche)	Réseau Natura 2000 (ZEC) Zone ZEPVN
Complexe Humide d'Arousa	Entoure l'installation au nord, au sud et à l'est	3 m (point le plus proche)	-



Engagement envers la société

En 2024, nous avons poursuivi notre collaboration dans le cadre de projets liés au développement de la formation dans le secteur, à l'industrie 4.0, à la promotion de l'égalité des chances, à la lutte contre la violence sexiste, au développement durable et à l'action sociale. Ces projets ont été encouragés par la communauté universitaire, par différentes associations professionnelles, par des organisations et associations à but non lucratif et par différentes administrations locales et régionales.

Vocation associative

Nous participons activement aux associations les plus importantes du secteur et de la chaîne de valeur du bois, au niveau européen et national, ainsi qu'à d'autres associations professionnelles à caractère transversal.

Projets

Nous continuons à collaborer à différents projets qui contribuent au développement des communautés dont nous faisons partie.

Nous avons reçu la visite d'étudiants de différentes universités et centres de formation professionnelle.

Projets de collaboration dans le domaine de la formation

- Collaboration au programme InnovaTech FP, promu par le conseil régional de l'éducation pour la promotion de projets technologiques par les étudiants et le transfert de connaissances aux entreprises.
- Projet G2030 : Profils professionnels pour l'avenir, coordonné par le conseil régional de l'éducation et la Fundación Empresa-Universidad Gallega (FEUGA).
- Continuité dans la coordination du projet de formation promu par la Fondation Arume pour l'industrie et la sylviculture, initié quelques années avant.
- Convention de collaboration avec la maîtrise en ingénierie et conception de produits de l'université d'Aveiro.
- Collaboration au master en logistique et au master en industrie 4.0 de l'université de Vigo en tant qu'entreprise démonstratrice.
- Collaboration dans le cadre du master IoT (internet des objets).
- Projet de formation pour les enseignants de la branche professionnelle du bois, des meubles et de l'écorce, avec la participation

d'enseignants de différents centres de formation professionnelle.

- Poursuite des projets de collaboration et des résidences artistiques afin d'étudier de nouvelles méthodes architecturales. Ces résidences facilitent l'exploration de nouvelles utilisations du bois et des matériaux à base de bois dans les processus de construction, la menuiserie et l'art de la performance.
- Troisième édition du programme interne d'entrepreneuriat « Leira », en collaboration avec l'Université de Deusto.

Nous avons reçu la visite d'étudiants de différentes universités et centres de formation professionnelle. Nous avons également participé à plusieurs salons de l'emploi et avons organisé des ateliers et des conférences sur l'orientation professionnelle à l'intention des étudiants et des chômeurs.

Projets de collaboration dans le domaine de l'innovation et de l'industrie 4.0

Voici quelques-uns des projets les plus pertinents sur lesquels nous avons travaillé en 2024 :

- Projet Smartlogistic : Dans le domaine de l'industrie 4.0, ce projet est axé sur la recherche de l'efficacité intralogistique et la réduction de l'empreinte carbone liée à la distribution.

Nous continuons à mettre au point différents projets liés à l'innovation, à l'efficacité et à l'industrie 4.0.

- **Projet Finvalia** : Finvalia a pour objectif de contribuer à la transformation de la chaîne de valeur de l'industrie du bois technique, grâce au développement de technologies basées sur l'intelligence artificielle qui permettent de progresser dans la numérisation, la traçabilité, l'efficacité et la durabilité des processus de fabrication, de commercialisation et de réutilisation du bois technique. Le projet est promu par un consortium d'entreprises (Couceiro, Foresa, Puertas Vales et Finsa) et implique des centres technologiques, des universités et des entreprises galiciennes. Le projet est subventionné par l'Axencia Galega de innovación de la Xunta de Galicia et cofinancé par l'Union européenne et le Fonds européen de développement régional.
- **Projet Packtabla** : continuité du projet cofinancé par le Ministère des sciences, de l'innovation et des universités et l'Agence nationale de recherche. Le projet porte sur la traçabilité complète des produits du bois, de la forêt au client final, afin d'accréditer et de valoriser le bois local, en particulier le Pin de Galice, issu de plantations durables et certifiées, exemptes de déforestation. Cette traçabilité est enregistrée sur la plateforme numérique FORTRA de la Xunta de Galicia.
- **Défi EOI** : l'École d'organisation industrielle a organisé des conférences au cours desquelles diverses entreprises ont soulevé des défis technologiques. Finsa a participé en contribuant à un projet sur l'utilisation de blockchain.
- **Conseil d'entreprise Gradiant** : depuis 2019, nous faisons partie du Conseil d'entreprise de Gradiant, l'un des centres technologiques de Galice.
- **Habitat Tech** : participation à la troisième édition de ce programme d'innovation axé sur la durabilité et la réduction de l'empreinte carbone.
- **DIH DataLife** : Finsa a continué à participer en tant que partenaire fondateur du Digital Innovation Hub DataLife, l'un des deux DIH officiels de Galice, dont l'objectif est de faire de la Galice une biorégion de référence en Europe.
- **Projet FORTRA** : poursuite de notre collaboration au projet développé par la Xunta de Galicia pour la traçabilité du bois galicien et de ses sous-produits, en utilisant la technologie blockchain.
- **Projet « Systèmes intelligents pour l'industrie 4.0 »** : Poursuite de notre collaboration avec le CiTIUS (Centre singulier de recherche en technologies intelligentes de l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle - USC) et le CESGA (Centre galicien de supercalculateurs) qui contribuera à l'amélioration et à l'optimisation des processus de fabrication.

Nous participons à des projets sociaux et culturels développés par des organisations à but non lucratif.

- Collaboration à l'édition Spanish Makers Camp.
- CDP (Carbon Disclosure Project) est une organisation caritative à but non lucratif qui gère le système mondial de divulgation d'informations permettant aux investisseurs, aux entreprises et aux gouvernements de gérer leur impact sur l'environnement. Ce système de gestion volontaire est en place depuis plus de 20 ans et vise à accélérer le rythme du changement vers une économie durable pour tous les acteurs concernés, y compris les actions des entreprises et également au niveau urbain. Bresfor s'est associé à cette initiative en 2023.
- Depuis 2017, les usines de Foresa et de Bresfor font partie du programme d'adhésion volontaire Responsible Care, une initiative mondiale de l'industrie chimique visant à progresser dans l'amélioration continue de la sécurité, de la santé et de la protection de l'environnement dans toutes les opérations de ce secteur grâce à une approche durable et socialement responsable. Il s'agit d'un cadre de référence industriel qui a permis aux entreprises chimiques de progresser dans la gestion sûre des produits chimiques et dans l'excellence de leur performance opérationnelle.
- Foresa est membre de SusChem-Spain depuis 2018 et participe activement à des groupes de travail d'intérêt tels que : la bioéconomie pour l'industrie chimique, le CO2 en tant que matière première, la conception de réactions et de procédés, et la valorisation chimique des déchets. SusChem-Spain est la plateforme technologique et d'innovation pour la chimie durable, avec une structure publique-privée, dirigée par l'industrie et avec la participation de tous les agents du système scientifique, technologique et d'innovation, qui promeut les activités de coopération et l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine de la chimie durable.

Projet de collaboration pour la prévention des risques professionnels dans le secteur forestier

Cette année encore, nous avons continué à collaborer avec d'autres entreprises du secteur et avec l'administration galicienne pour améliorer les conditions de travail dans les forêts, en participant à la mise au point d'outils qui favorisent des activités sans danger. Ce projet a permis de continuer à élaborer divers documents sur la planification préventive et la coordination des activités dans ce domaine.

Concours pour la réhabilitation architecturale et paysagère du domaine de Panda da Dá

Avec le soutien de la Fondation Ría, Finsa a promu un concours d'architecture en 2024 pour poursuivre la transformation de son domaine A Panda da Dá (As Pontes de García Rodríguez) et le consolider en tant qu'espace d'opportunités pour la gestion durable du territoire. Cet appel à propositions permettra la réhabilitation architecturale et paysagère du domaine de 410 hectares afin d'accueillir de nouvelles activités de formation et de recherche, ainsi que des visites d'entités liées à la gestion des terres et à la chaîne de valeur du bois.

Participation à la Fundación Empresa-Universidad Gallega (FEUGA)

Finsa est un membre fondateur et participe au conseil d'administration de la Fundación Empresa-Universidad Gallega (FEUGA). Fondée en 1982, la FEUGA est spécialisée dans le transfert de connaissances, d'innovations et de technologies du système universitaire galicien vers le monde des affaires et la société en général. La Fondation est une référence en matière de gestion des relations entreprises-universités, de promotion et d'exécution de projets collaboratifs de RDI et de mise en œuvre, d'amélioration, de gestion et de certification de l'innovation dans les entreprises.

Connexion avec l'observatoire 2030 du Conseil supérieur de l'ordre des architectes d'Espagne (CSCAE)

Finsa a continué à participer en 2024 à l'Observatoire de l'architecture, promu par le Conseil supérieur de l'Ordre des architectes d'Espagne (CSCAE) pour la promotion des ODD (Objectifs de Développement Durable 2030).

Inclusion dans le Réseau aragonais des entreprises saines

Finsa Cella fait partie du Réseau aragonais des entreprises saines, une initiative coordonnée conjointement par la Direction générale du travail et la Direction générale de la santé publique, pour le développement de sa politique préventive à travers des actions visant à améliorer les conditions de travail par la promotion de la santé.

Projets de collaboration pour l'égalité et la lutte contre la violence de genre

Dans les centres Finsa et Foresa, différentes actions de sensibilisation ont été menées pour promouvoir l'égalité et la lutte contre la violence de genre.

Projets d'action sociale

Nous continuons à fournir du matériel pour adapter les installations à diverses associations qui s'occupent de personnes en situation de besoin et/ou défavorisées par les circonstances. Nous participons également financièrement à des projets sociaux et culturels développés par des organismes à but non lucratif.

Fibrapan **Bio**

100% Wood Essence

NEW

Fibrapan Bio is a wood fiber board made with 100% biological adhesives obtained from the bark of the tree and a biobased wax that allow obtaining a board with more than 99% of natural components.

Suitable for applications in humid environments.

**Finsa
Tech**

Humid
environments



No added
formaldehyde



100% biological
adhesives



Éthique, intégrité et transparence

L'éthique et le respect des normes sont les piliers des activités de l'entreprise. Cela nous oblige à agir avec la plus grande intégrité dans l'exécution de nos obligations et engagements, ainsi que dans nos relations et collaborations avec les parties prenantes. Le groupe dispose d'une série de règles de conduite d'entreprise, qui fixent les valeurs et les lignes de conduite qui doivent être respectées par toutes les personnes qui composent le groupe.

Notre principale ligne d'action est d'agir de manière responsable dans la gestion et le respect des obligations fiscales dans toutes les juridictions où l'entreprise opère, en garantissant la transparence et la collaboration avec les administrations fiscales correspondantes.

Nous continuons à travailler sur la formation et la diffusion du modèle de prévention de la criminalité mis en place ces dernières années.

Un système robuste et intégré de planification des ressources (ERP), ainsi que la séparation des tâches, sont essentiels pour prévenir et atténuer les risques de fraude. Les audits internes, les contrôles opérationnels internes, les contrôles informatiques et le soutien du département informatique complètent, en termes généraux, le guide d'action promu par la Direction.

Aucune plainte n'a été reçue au cours de l'année concernant le sujet en question.

D'autre part, le groupe a mis en œuvre le modèle de prévention de la criminalité en 2020, qui a été configuré comme suit :

- Identification des activités dans le cadre desquelles des actes illégaux peuvent être commis (Carte des Risques)
- Désignation d'un organisme responsable de la conformité.
- Mise en place d'un canal de dénonciation au sein du groupe.
- L'adoption d'un Code de conduite pour le groupe.

En 2024, le travail s'est poursuivi dans ce sens, avec des actions principalement axées sur la formation de l'ensemble du personnel du Groupe.

Informations fiscales

Le respect de la législation fiscale en vigueur et de toutes les obligations fiscales entraînant le paiement d'impôts dans tous les territoires où elle opère est un devoir acquis et respecté par l'entreprise.

En 2024, comme en 2023, plusieurs sociétés appartenant à Finsa ont été imposées sous le régime de l'intégration fiscale en Espagne, au Portugal, en France et au Royaume-Uni.

1. Bénéfice avant impôts :

Les bénéfices avant impôts de chaque société sont inclus, agrégés par pays, à l'exclusion des dividendes provenant des entités du Groupe.

2. Impôt sur le revenu payé :

L'impôt sur le revenu payé correspond aux montants payés au titre de l'impôt sur le revenu des sociétés, pays par pays, pour l'année en cours.

D'autre part, au cours de l'exercice 2024, des remboursements d'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2023 d'un montant de 2 207 980 euros ont été reçus : en Espagne 2 905 euros, au Portugal 1 347 987 euros, en France 816 401 euros et en Italie 40 688 euros.

En 2024, des paiements d'impôts correspondant à des exercices antérieurs ont également été effectués pour un montant de 178 254 euros : 50 511 euros en Espagne, 98 178 euros au Royaume-Uni, 2 707 euros en Irlande et 26 860 euros en Pologne.

En 2024, des paiements de 198 794 euros ont également été effectués pour les années précédentes : au Portugal 13 386 euros à partir de 2022 et aux Pays-Bas 158 255 euros à partir de 2022 et 27 153 euros à partir de 2021.



3. Subventions publiques reçues :

28,64 millions d'euros de subventions ont été reçus d'organismes publics en 2024 (en 2023 : 38,85 millions).

- Subventions en capital 26,89 millions d'euros (en 2023 : 37,20 millions) : 26,80 millions d'euros correspondent à des quotas d'émission (en 2023 : 36,09 millions d'euros), 0,09 million d'euros ont été accordés pour des investissements réalisés dans l'expansion et la modernisation des installations industrielles du groupe (en 2023 : 1,11 millions).
- Subventions d'exploitation : 1,75 million d'euros, principalement des aides publiques pour les activités de RDI ainsi que des aides reçues en tant que consommateurs électro-intensifs pour les éléments que nous prenons en charge dans le prix de l'électricité payée (en 2023 : 1,65 millions).

Pays

	Bénéfices avant impôts (1) (Euros)		Impôt sur le revenu payé (2) (Euros)		Subventions publiques reçues (3) (Euros)	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Espagne	132 915 519	94 434 873	31 763 481	22 437 755	33 751 880	24 244 024
Portugal	42 259 363	29 158 999	8 149 890	10 291 799	5 089 814	4 394 239
France	8 570 761	9 320 610	1 729 162	912 760	5 833	2 500
Royaume-Uni	1 477 571	1 538 561	258 680	374 094	-	591
Pays-Bas	1 275 973	1 239 680	162 139	162 663	-	0
Irlande	1 454 143	1 329 225	81	2 788	-	0
Pologne	420 165	411 383	51 190	91 553	-	0
Italie	81 373	19 100	88 544	33 527	2 204	67
Émirats arabes unis	-98 223	86 998	0	0	-	0
Mexique	9 831	9 452	0	0	-	0
États-Unis	-	270 228		0		0
Panama	254 798	486 294	11 100	9 430	-	0
Total	188 621 274	138 305 403	42 214 268	34 616 369	38 849 731	28 641 421

Annexe I

Analyse de matérialité

Champ d'application	Aspect	Importance			Parties prenantes
		FINSA	GRI Topics	SASB	
Économique	Réduction des émissions dérivées de la déforestation (REDD)	X	O		Partenaires, société (réutilisation et recyclage des matières premières, utilisation du bois comme réservoir de carbone, etc.).
	Impacts économiques indirects	X	O		
	Conception de produit et gestion du cycle de vie	X		O	Gestionnaires, partenaires (utilisation du bois à la fin de sa première vie utile, utilisation des ressources pour la production d'un certain niveau de déchets).
Environnement	Approvisionnement en matériaux	X	O	O	Fournisseurs, partenaires, gestionnaires, entreprise (utilisation de matières premières issues d'exploitations agricoles bien gérées, utilisation de bois local, etc.)
	Consommation d'énergie	X	O	O	Gestionnaires, société (consommation d'énergie dans la fabrication des produits, efficacité énergétique, réduction de la consommation d'eau - réutilisation des eaux usées dans la production de vapeur).
	Consommation d'eau	X	O	O	
	Gestion / conservation de l'eau	X	O	O	
	Traitement des espèces		O		-
	Protection de la biodiversité	X	O	O	Gestionnaires, société (protection de la biodiversité dans la forêt - production de bois - et dans les usines).
	Émissions de GES	X	O	O	Gestionnaires, partenaires, société (changement climatique et émissions atmosphériques, utilisation du bois comme méthode de réduction du CO ₂ , économie circulaire et gestion des déchets).
	Produits chimiques / gestion des déchets	X	O		
	Gestion des déchets	X	O		
	Pratiques forestières (déforestation, lutte contre les incendies, utilisation de pesticides...)	X	O		Fournisseurs, partenaires, gestionnaires (amélioration de la gestion forestière et de la chaîne de valeur du bois).
	Gestion forestière	X	O		
	Gestion du sol		O		-
	Stages en entreprise	X	O		
Social	Conditions de travail	X	O		Salariés (bien-être du personnel, climat de travail, formation, promotion de la diversité/égalité, mesures d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée)
	Relations de travail	X	O		
	Santé et Sécurité	X	O	O	
	Corruption	X	O		Employés, fournisseurs, partenaires, gestionnaires (lutte contre la corruption, la fraude, le blanchiment d'argent et les pots-de-vin - conformité et respect des valeurs éthiques).
	Exploitation des enfants		O		-
	Droits de l'Homme	X	O	O	Société (respect des droits dans les différentes régions et réglementation en la matière - conventions).
	Certification de la production		O		-
	Gouvernance d'entreprise		O		-
	Conformité réglementaire	X	O	O	Employés, fournisseurs, partenaires, gestionnaires (conformité réglementaire dans les domaines de l'environnement, des personnes, des droits de l'homme, de la corruption et de la société en général).
	Stratégie et politiques d'approvisionnement	X	O	O	Partenaires, gestionnaires, société (mise en place de stratégies et de politiques responsables au sein de l'organisation).
Autres	Gestion de crise			O	-

O Aspect potentiellement pertinent /matériel X Aspect pertinent /matériel pour Finsa

Annexe II

Table des matières selon les exigences de la loi 11/2018 sur les informations non financières et la diversité et selon la GRI

Secteur	Contenu	Question matérielle (Oui/Non)	Indicateur GRI associé	Paragraphe du document/ de la page	Observations
Modèle d'entreprise	Brève description du modèle d'affaires du groupe, qui inclura : 1.) son environnement professionnel, 2.) son organisation et sa structure, 3.) les marchés sur lesquels il opère, 4.) ses objectifs et ses stratégies, 5.) les principaux facteurs et tendances susceptibles d'affecter son évolution future.	OUI	2-1/ 2-6/ 2-1/ 2-6/ 2-7/	6 à 17	
Politiques	Une description des politiques du groupe concernant ces questions, qui inclura : 1.) les procédures de diligence raisonnable appliquées pour l'identification, l'évaluation, la prévention et l'atténuation des risques et impacts significatifs, 2.) les procédures de vérification et de contrôle, y compris les mesures prises.	OUI	3-3	72 à 73	
Risques à CT, MT et LT	Les principaux risques liés à ces questions dans le cadre des activités du groupe, y compris, le cas échéant et de manière proportionnée, ses relations d'affaires, produits ou services susceptibles d'avoir un impact négatif dans ces domaines, et * la manière dont le groupe gère ces risques, * expliquer les procédures utilisées pour les détecter et les évaluer conformément aux cadres de référence nationaux, européens ou internationaux pour chaque sujet. * Des informations sur les impacts identifiés doivent être incluses, avec une liste des impacts, en particulier les principaux risques à court, moyen et long terme.	OUI	3-3		Sous chaque rubrique du rapport, les spécificités sont commentées en fonction du sujet à traiter
Global Environnement					
Questions environnementales	1.) Informations détaillées sur les effets actuels et prévisibles des activités de l'entreprise sur l'environnement et, le cas échéant, sur la santé et la sécurité, les procédures d'évaluation environnementale ou de certification ; 2.) Ressources dédiées à la prévention des risques environnementaux ; 3.) L'application du principe de précaution, le montant des provisions et des garanties pour les risques environnementaux. (par exemple, dérivé de la loi sur la responsabilité environnementale)	OUI	3-3	52 à 65	
	Pollution				
	Mesures visant à prévenir, réduire ou remédier aux émissions de carbone qui affectent gravement l'environnement.	OUI	3-3	52 à 65	
	Prise en compte de toute forme de pollution atmosphérique spécifique à une activité, y compris la pollution sonore et lumineuse.	OUI	3-3	52 à 65	
	Économie circulaire et prévention et gestion des déchets				
	Économie circulaire.	OUI	3-3	11	
	Déchets : Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets.	OUI	3-3/ 306-3	52 à 65	
	Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.	NON			
	Utilisation durable des ressources				
	Consommation et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales.	OUI	303-5	52 à 65	
	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation.	OUI	301-1	52 à 65	
	Consommation d'énergie directe et indirecte, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.	OUI	302-1	52 à 65	

Annexe II

Secteur	Contenu	Question matérielle (Oui/Non)	Indicateur GRI associé	Paragraphe du document/de la page	Observations
Questions environnementales	Changement Climatique				
	Les éléments significatifs des émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de l'entreprise, y compris l'utilisation des biens et services qu'elle produit.	OUI	305-1/ 305-2	52 à 65	
	Mesures prises pour s'adapter aux conséquences du changement climatique.	OUI	3-3	52 à 65	
	Objectifs volontaires de réduction fixés à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et moyens mis en œuvre à cette fin.	OUI	3-3	52 à 65	
	Protection de la biodiversité				
	Mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité.	OUI	3-3	64 à 65	
Questions sociales et relatives au personnel	Impacts causés par des activités ou des opérations dans des zones protégées.	OUI	304-2	52 à 65	
	Emploi				
	Nombre total et répartition des salariés par sexe, âge, pays et classification professionnelle.	OUI	405-1	21	
	Nombre total et répartition des types de contrats de travail.	OUI	2-7	22	
	Nombre annuel moyen de contrats permanents, de contrats temporaires et de contrats à temps partiel par sexe, âge et classification professionnelle.	OUI	405-1	23	
	Nombre de licenciements par sexe, âge et classification professionnelle.	OUI	401-1	28	
	Salaires moyens et leur évolution, ventilés par sexe, âge et classification professionnelle ou valeur égale.	OUI	405-2	27	
	L'écart salarial, la rémunération pour des emplois égaux ou en moyenne dans la société.	OUI	405-2	29	
	La rémunération moyenne des conseillers et des dirigeants, y compris la rémunération variable, les allocations, les indemnités, les versements à des plans d'épargne à long terme et tout autre paiement désagrégé par sexe.	OUI	3-3	27	
	Employés handicapés.	OUI	405-1	33	
	Mise en œuvre de politiques de désengagement du travail.	OUI	3-3	34	
	Organisation du Travail				
	Organisation du temps de travail.	OUI	3-3	29	
	Nombre d'heures d'absence.	OUI	403-9	30	
	Mesures visant à faciliter la jouissance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à encourager l'exercice coresponsable de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée par les deux parents.	OUI	3-3	31	
	Santé et sécurité				
	Conditions de santé et de sécurité au travail.	OUI	3-3	38 à 40	
	Accidents du travail, en particulier leur fréquence et leur gravité, maladies professionnelles, ventilées par sexe.	OUI	403-9/ 403-10	38 à 40	
	Relations sociales				
	Organisation du dialogue social, y compris les procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel.	OUI	3-3	18	
	Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives par pays.	OUI	2-30	18	
	Mécanismes et procédures dont dispose l'entreprise pour promouvoir l'implication des travailleurs en termes d'intégration, de consultation et de participation	OUI	3-3	18	
	L'équilibre des conventions collectives, notamment dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.	OUI	403-4	40	

Annexe II

Secteur	Contenu	Question matérielle (Oui/Non)	Indicateur GRI associé	Paragraphe du document/de la page	Observations
	Formation				
	Politiques mises en œuvre dans le domaine de la formation.	OUI	3-3	35	
	Le nombre total d'heures de formation par catégorie professionnelle.	OUI	404-1	35	
Questions sociales et relatives au personnel	Accessibilité universelle pour les personnes handicapées.	OUI	3-3	32	
	Mesures prises pour promouvoir l'égalité de traitement et de chances entre les femmes et les hommes.	OUI	3-3	31	
	Plans d'égalité (chapitre III de la loi organique 3/2007, du 22 mars, pour l'égalité effective des femmes et des hommes), mesures adoptées pour promouvoir l'emploi, protocoles contre le harcèlement sexuel et sexiste, intégration et accessibilité universelle pour les personnes handicapées.	OUI	3-3	31	
	La politique de lutte contre toutes les formes de discrimination et, le cas échéant, la gestion de la diversité.	OUI	3-3	31	
Droits de l'homme	Mise en œuvre de procédures de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme.	OUI	3-3	19	
	Prévention des risques de violation des droits de l'homme et, le cas échéant, mesures d'atténuation, de gestion et de réparation des violations éventuelles.	OUI	2-23/ 2-26	19	
	Plaintes pour violation des droits de l'homme.	OUI	406-1	19	
	Promotion et application des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit à la négociation collective.	OUI	407-1	19	
	L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	OUI	3-3	19	
	L'élimination du travail forcé ou obligatoire.	OUI	409-1	19	
	L'abolition effective du travail des enfants.	OUI	408-1	19	
Corruption et pots-de-vin	Mesures prises pour prévenir la corruption et les pots-de-vin.	OUI	2-23/ 2-26	72 à 78	
	Mesures de lutte contre le blanchiment d'argent.	OUI	3-3	72 à 78	
	Contributions à des fondations et à des organisations à but non lucratif.	OUI	413-1	72 à 78	
Société	Engagements de l'entreprise en faveur du développement durable				
	L'impact de l'activité de l'entreprise sur l'emploi et le développement local.	OUI	203-1/ 413-1	35 à 36	
	L'impact des activités de l'entreprise sur les populations locales et le territoire.	OUI	203-1/ 413-1	35 à 36	
	Les relations entretenues avec les acteurs de la communauté locale et les modalités du dialogue avec eux.	OUI	2-29	35 à 36	
	Actions de partenariat ou de parrainage.	OUI	2-28	35 à 36	
	Sous-traitance et fournisseurs				
	* L'inclusion des questions sociales, d'égalité des sexes et d'environnement dans la politique de passation des marchés. * Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.	OUI	2-6	42 à 43	
	Systèmes de suivi et d'audit et résultats des audits.	OUI	3-3	42 à 43	
	Consommateurs				
	Mesures pour la santé et la sécurité des consommateurs.	OUI	3-3	44 à 50	
	Les systèmes de plaintes, les plaintes reçues et leur résolution.	OUI	3-3	48	
	Informations fiscales				
	Avantages obtenus pays par pays. Impôts sur le revenu payés.	OUI	3-3	73 à 75	
	Subventions publiques reçues.	OUI	201-4	73 à 75	



Finsa